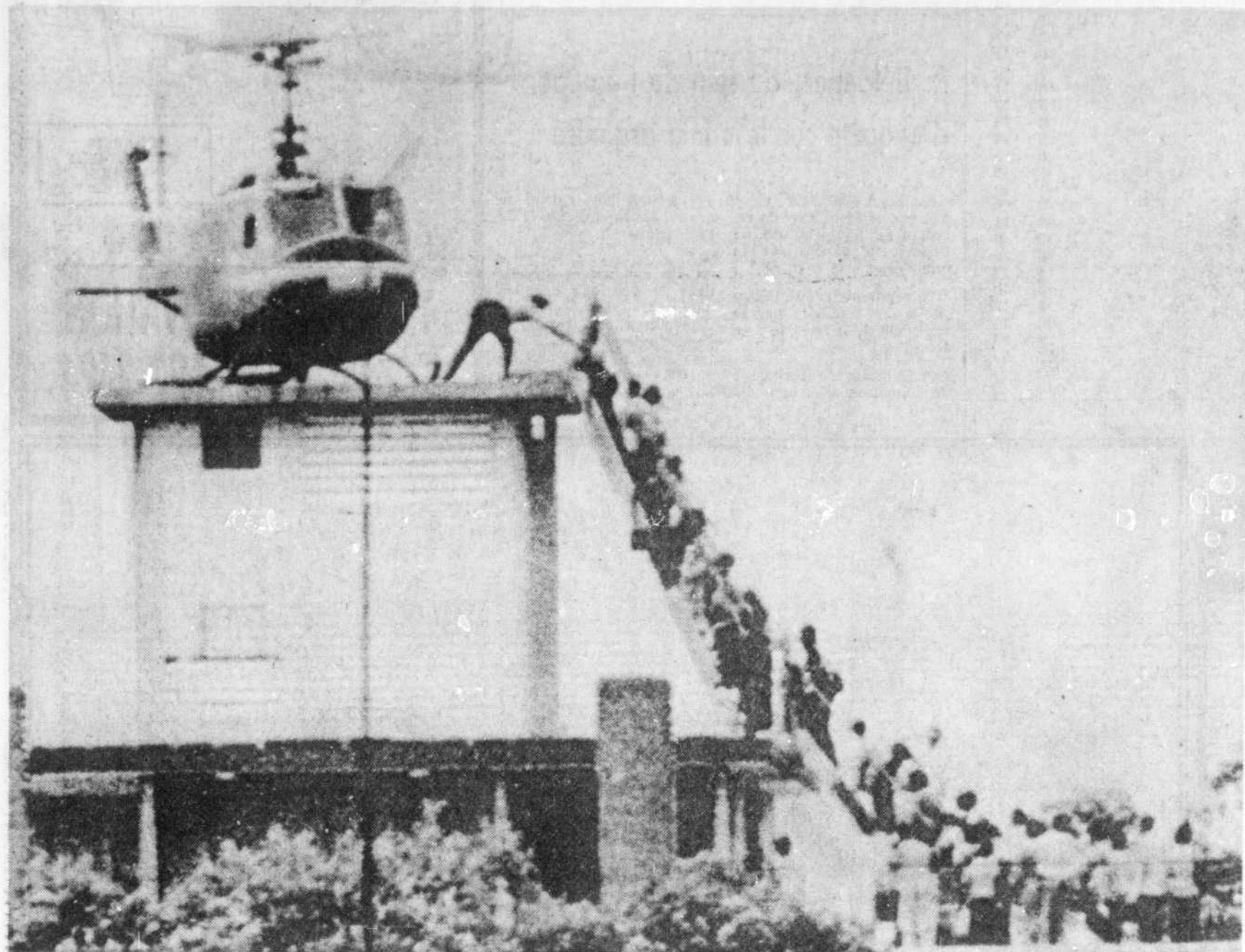


C'est fini au Vietnam



L'équipage d'un hélicoptère américain "perché" sur le toit d'un bâtiment de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon aide à l'embarquement de personnes qui ont pu fuir. Une armada de 81 appareils de ce type ont participé aux opérations d'évacuation.

Autres nouvelles et photos en pages H-1, H-4 et H-5

Saigon (d'après AFP - AP - UPI et Reuter) — Le gouvernement du Sud-Vietnam s'est rendu sans condition aujourd'hui aux Communistes, mettant ainsi fin à 35 ans de guerre. Le drapeau du Front de libération (Vietcong) flotte sur le palais présidentiel à Saigon.

Le triomphe des Nord-Vietnamiens et du Vietcong au Sud-Vietnam, suivant de près celui des Khmers rouges au Cambodge, souligne la fin de l'hégémonie américaine dans le monde libre. C'est une grande défaite pour les Américains qui avaient voulu faire mieux que les Français en Indochine. L'Onclé Sam disparaît pitoyablement du Vietnam.

Le discours radiodiffusé du président Duong Van Minh, d'une durée de cinq minutes, a été entendu à 10h20, heure de Saigon, et à 12h15, une douzaine de chars de fabrication soviétique et battant pavillon du Nord-Vietnam et du Gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) faisaient leur entrée au Palais présidentiel et le drapeau du GRP était hissé au faite de l'édifice.

Le président Minh a annoncé la reddition et a ordonné aux troupes sud-vietnamiennes de déposer les armes. Son discours survenait quelques heures seulement après l'évacuation de près de 900 Américains et de milliers de Sud-Vietnamiens qui se trouvaient encore dans la capitale assiégée.

A Paris, le Vietcong a déclaré qu'il n'accepterait la reddition que lorsqu'une dernière condition aurait été remplie, à savoir que les navires américains quittent les eaux vietnamiennes.

On s'attendait à ce que cela se fasse très rapidement.

En fait, la reddition mettait fin à 35 ans de guerre au Vietnam, guerre qui a débuté par l'occupation japonaise en 1940. Les Etats-Unis y ont passé 14 ans, y ont investi \$150 milliards et perdu plus de 50,000 militaires pour tenter d'empêcher l'avance communiste.

Immédiatement après le discours

du président Minh, des colonnes de soldats fatigués ont quitté leurs positions défensives dans la ville et se sont rendus en divers points pour remettre leurs armes.

"Nous attendons ici le Gouvernement révolutionnaire provisoire pour lui remettre le pouvoir, afin d'éviter une effusion de sang inutile", avait dit le président Minh.

Peu après, le général Nguyen Huu Hanh, chef d'état-major adjoint, a demandé à tous les généraux, officiers et soldats d'exécuter les ordres du président Minh.

La reddition est intervenue quelques heures seulement après l'évacuation des Américains de Saigon et de la fermeture de l'ambassade.

Les officiers sud-vietnamiens avaient affirmé que l'évacuation des Américains avait provoqué la panique dans leurs rangs. Le départ d'officiers sud-vietnamiens et la disparition de la quasi-totalité de l'aviation avaient laissé sans défense les forces sur le terrain. Saigon était devenue une ville ouverte, alors que les forces communistes continuaient leur progression.

Même si le moral des forces gouvernementales n'avait pas été atteint par l'évacuation des Américains, Saigon n'aurait pu tenir longtemps face aux douze divisions nord-vietnamiennes qui encerclaient la ville. La capitale n'était plus défendue que par une seule division gouvernementale.

Récemment, le GRP avait rejeté les propositions de cessez-le-feu et de négociations et avait en fait exigé:

- le retrait des Américains;
- la suppression du gouvernement de Saigon;
- le démantèlement de l'armée de Saigon.

La reddition intervient huit jours seulement après la démission du président Thieu et moins d'un mois et

(Suite à la page A6, 1re col.)

Le livre blanc sur la justice

Une charge contre le carcan constitutionnel

par Ghislaine RHEAULT

En rendant public le livre blanc sur la justice, fruit d'une préparation de quatre ans, le ministre de la Justice du Québec, monsieur Jérôme Choquette, a enfourché, hier, un nouveau cheval de bataille dans la querelle du partage des juridictions provinciales et fédérales.

Le ministre insiste, tout au long du

document intitulé "La Justice contemporaine", sur le carcan qu'impose la constitution canadienne au moment où le Québec veut dépoussiérer l'institution judiciaire dans la province.

Cette ruée dans les brancards, cette fois sur les questions de la nomination des juges, de la réquisition des cours provinciales à des fins fédérales, sans consultation nécessaire et sans frais s'inscrit dans le prolongement de la demande de partage des coûts de la police provinciale déjà adressée à Ottawa.

Il juge toutefois que la complexité de la révision constitutionnelle interdit au gouvernement québécois d'attendre que soit résolu l'ensemble du litige fédéral-provincial pour réaliser les réformes qui s'imposent.

C'est dans ce climat de revendications patientes que le document annonce la création de la Cour du Québec, qui réalisera la fusion de tous les tribunaux québécois à l'exception de la Cour d'appel et de la cour supérieure. Il annonce également la réforme du mode de nomination des

juges. Le gouvernement se départira de cette responsabilité qui prêtait le flanc à la critique en raison des dangers de partisanerie politique qui lui étaient attachés pour la confier à un conseil de la magistrature formé de six membres.

Ces réformes de structures s'accompagneront d'un convoi de recommandations et de déclarations d'intentions (Suite à la page A6, 1re col.)

Autres nouvelles en page B-1 et B-3 et extraits en page A-5

à lire

Les Nordiques

Suite à leur victoire de 6-3, hier soir, les Nordiques de Québec ne sont plus qu'à une victoire de la finale de l'Association mondiale de hockey, mais doivent disputer le prochain match, demain soir, au Minnesota.

page D-1

Front commun

Les pages éditoriales ont contribué à politiser le conflit, à le dramatiser jusqu'à la limite de la tolérance pour l'ordre public.

page D-11

Plan de "bilinguisation"

Pendant que M. Pierre Juneau affirme que le CRTC ne se sent aucunement lié par le plan de

rayonnement de Radio-Canada, le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier annonce son intention d'accélérer le programme d'expansion de Radio-Québec.

page D-16 et D-18

Blâme

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux blâme le coroner J.-Armand Drouin pour le verdict qu'il a rendu à la suite de la tragédie qui a coûté la vie à 14 vieillards le 1er juin 1974 à Saint-Joseph-de-la-Rive.

page E-1

Plaques '75

Comme à l'accoutumée, les automobilistes québécois font la file aux bureaux d'émission des plaques et aujourd'hui, c'est la date limite pour se conformer à la loi. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

page E-1

sommaire

A Québec aujourd'hui	D-14
Annances classées	H-10 à H20
Arts et lettres	D-14 et D-15
Bridge	H-18
Consommation	E-4
Décès	H-21
Economie-finances	G-1 à G-7
Feuilleton	H-15
Horoscope	H-19
Ma place au Soleil	A-19
Mot mystère	H-10
Mots croisés	H-14
Patron	H-17
Sport	D-1 à D-7
Télévision	D-16

météo

Le ciel sera généralement ensoleillé aujourd'hui dans la plupart des régions de l'Est du Québec et les températures se rapprocheront de la normale. Aperçu pour demain: peu de changement.

Détails page A-2

Le PQ: un Parti ou une Opposition (3)

Lévesque chef incontesté

par François DEMERS

Un an et demi après avoir été battu pour la deuxième fois par les libéraux, René Lévesque est à nouveau le chef incontesté du Parti québécois. Mais ce retour en selle ne date que de quelques mois.

Seul, le gouvernement de M. Bourassa pourrait provoquer une course à la direction du parti en le battant une troisième fois lors d'élections partielles ou générales. Mais il n'est plus du tout certain que René Lévesque mordrait à l'hameçon du siège offert lors d'élections partielles.

Ses collègues de la Haute direction ignorent cependant si la remise en marche de la machine électorale péquiste est cause de l'assu-

rance et du dynamisme que manifeste le chef depuis Noël, ou si c'est l'inverse.

Ils se bornent à constater que les remous (repli de Parizeau, offensive électorale de Marcel Léger, etc.) provoqués au sein de la haute direction du parti par les résultats des dernières élections se sont résorbés.

Ils constatent par contre que, depuis le dernier congrès, tous les aspirants réels ou présumés au trône de René Lévesque sont sur un pied d'égalité.

L'exécutif compte maintenant aussi bien Robert Burns, que Camille Laurin, que Claude Morin, que Pierre Marois, etc. Si l'on excepte Jacques Parizeau et Jacques-Yvan

Morin, ils sont tous là ceux qu'on verrait ou qui pourraient être tentés de remplacer le "chef historique".

René Lévesque, détendu et sûr de lui, affirme de son côté ne pas avoir d'objection à ce que n'importe qui conteste son double rôle de vendeur ("après tout, nous sommes des commis-voyageurs au sens politique") et de balancier à l'intérieur du parti.

Mais le chef pourrait traverser une nouvelle crise d'hésitations s'il devait décider demain matin de poser sa candidature dans une circonscription où il aurait de bonnes chances de gagner. "Mes hésitations personnelles, explique-t-il, faisaient partie du flottement inévitable qui suit des élections qui

étaient une victoire morale, certes, mais où le chef lui-même avait mordu la poussière.

"Il nous fallait notamment décider si nous allions poursuivre cette espèce de bicéphalisme, qui avait donné de bons résultats entre 1970 et 1973 quand Camille Laurin était chef parlementaire à Québec. Si mes hésitations ont été moins longues qu'après les élections de 1970, c'est notamment parce qu'il n'y a pas eu de crise d'octobre cette fois-ci.

"Je devais quand même décider si nous allions concentrer le "leadership" à Québec, si je devais passer les rênes à Jacques-Yvan Morin ou Robert Burns, les deux seuls candidats possibles parce que (Suite à la page A6, 1re col.)

l'économie

Le public semble avoir fortement mordu au nouveau système de plans enregistrés d'épargne-logement, puisqu'en peu de temps, les institutions financières auraient récolté entre \$40 et \$50 millions sous cette forme, et ce seulement au Québec.

Les villes du Saguenay exploitant leur propre réseau municipal d'électricité devront payer "le vrai prix" de leur énergie. L'Hydro-Québec vient en effet de se porter acquéreur, au coût de \$4 millions, des installations de haute tension d'une filiale de l'Alcan.

Les liens qui unissent déjà Power Corporation et Argus Corporation font du groupe de sociétés financières et industrielles impliquées d'une façon ou d'une autre un réseau d'une puissance encore inégale.

Cahier 8

La Saint-Charles au centre d'un immense parc

par Benoit ROUTHIER

KABIR KOUBA? C'est un projet d'une centaine de millions de dollars pour aménager les berges de la rivière Saint-Charles.

service d'urbanisme de la ville de Québec rendu public hier après-midi, deviendront un immense parc de 245 acres qui s'étendrait du pont Sanson au pont Scott.

Le long de ce parc, quelque 4.500 logements nouveaux feront leur appa-

rition à la place des voies ferrées et, avec la restauration des quartiers Saint-Sauveur-Nord, Saint-Roch-Nord et Limoilou-Sud, renforceront la fonction résidentielle dans la basse ville.

Le maire de Québec, M. Gilles

Lamontagne, lors d'une conférence de presse où étaient présents des membres des comités de citoyens de l'aire 10 et de Saint-Sauveur et du Conseil régional de développement (CRD), a cependant bien insisté sur le facteur temps qui peut changer bien des choses; on prévoit que le projet se

réalisera sur quelque 25 ans, soit d'ici à l'an 2000.

Place à la consultation

Le rapport, et le maire a insisté là-dessus aussi, fait voir que cette étude du service d'urbanisme "n'est pas une réponse toute faite" et définitive à l'utilisation de l'espace urbain autour de la Saint-Charles. C'est un dossier soumis à la population et aux organismes concernés par l'aménagement des berges de la Saint-Charles. Un comité consultatif sera d'ailleurs constitué pour assurer cette participation des gens.

Ce n'est qu'ensuite que le comité tripartite (municipal-provincial-fédéral), comprenant la ville de Québec, le ministère des Affaires municipales, le ministère de l'Expansion économique régionale, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), se prononcera sur le rapport.

Le maire a encore porté une attention spéciale au problème de la relocalisation des industries et commerces qui, a-t-il dit, devront s'installer dans un périmètre immédiat, permettant ainsi de maintenir les emplois près des lieux de résidence.

Les membres du service d'urbanisme étaient là, à la conférence de presse, et ce sont en majeure partie eux qui ont expliqué le projet. C'est l'un d'eux qui a fait remarquer qu'en ce qui touche les industries et commerces, il fallait prévoir une relocalisation dans les environs, prévoir qu'il n'y aura pas fermeture d'industries causant des pertes d'emplois ou un exode dans d'autres villes éloignées.

L'accent a été mis encore sur l'importance de prévoir que les citoyens pourront continuer d'habiter leurs quartiers et d'y travailler.

Réponse aux craintes

Il est à remarquer ici que c'est particulièrement sur ces points que des organismes populaires de la basse ville avaient critiqué un document de travail que LE SOLEIL avait dévoilé au public il y a quelques mois.

On craignait que la relocalisation des industries situées le long de la Saint-Charles entraîne des pertes d'emplois et des déplacements onéreux pour des travailleurs qui, en majorité, ne sont pas syndiqués.

On avait encore fait montre d'inquiétude quant à l'avenir des citoyens des quartiers touchés. Le réaménagement des berges, disaient-ils, risquait d'avoir pour effet de faire sortir de leurs quartiers les habitants actuels pour les remplacer par une couche sociale plus à l'aise financièrement et partant plus en mesure de se payer un beau parc, une belle rivière, de beaux arbres et de confortables logements.

Le grand parc

Le parc sera aussi étendu que les plaines d'Abraham, mais aménagé différemment. Les gens pourront s'y adonner au ski de fond, au patinage, aux randonnées à bicyclette "et toutes sortes d'activités culturelles, sportives et de détente".

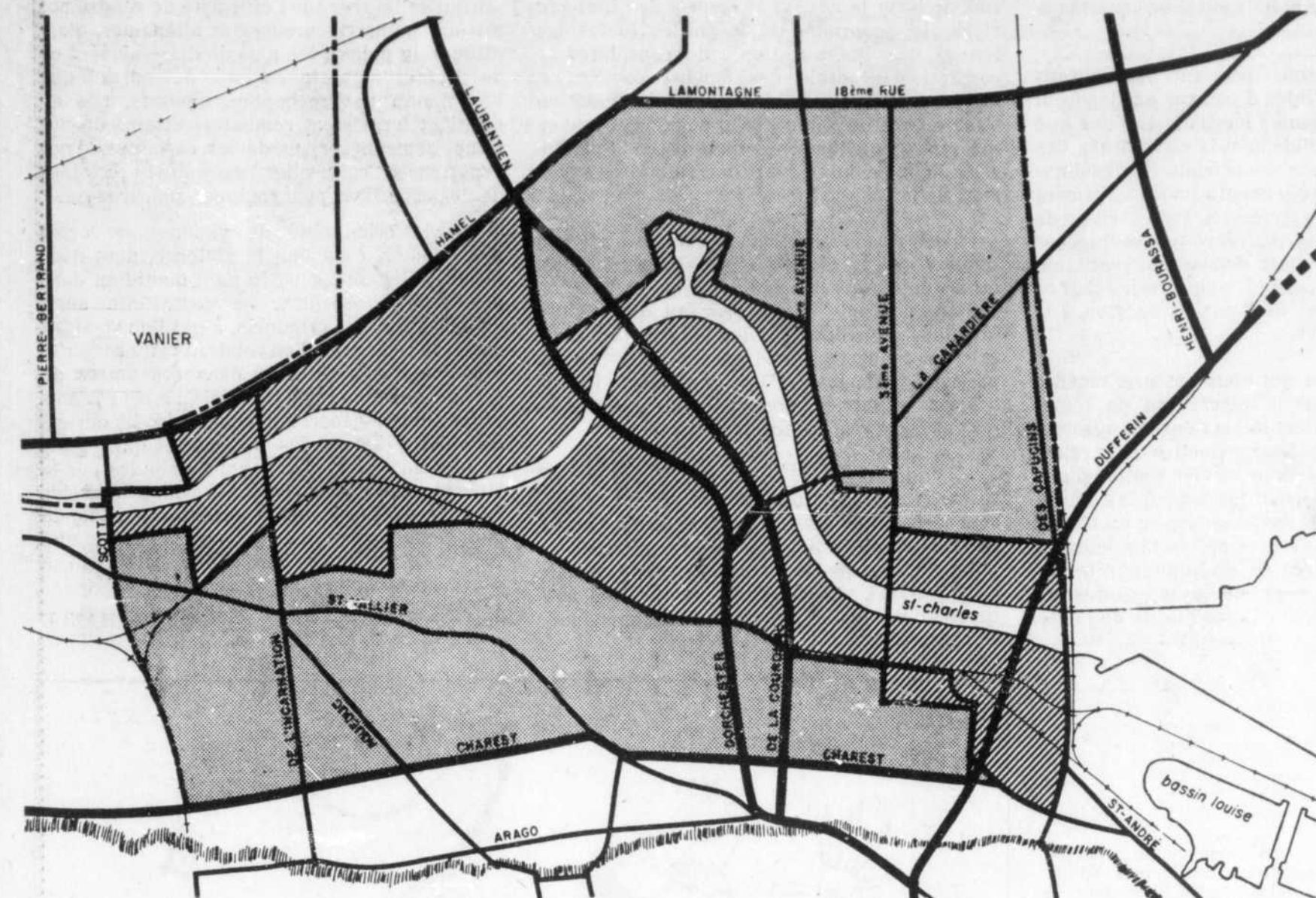
La zone de planification qui a été arrêtée se décrit comme suit: bornée à l'est par le boulevard des Capucins, la rue Ramsay et la rue Henderson; à l'ouest par la rue du pont Scott, l'av. Sagard et la ligne ouest de l'emprise de la ligne de l'aqueduc (limite de la ville); au sud par les rues Saint-Paul, Saint-Roch, de la Reine, la voie ferrée, les rues Saint-Benoît, Saint-Luc, Montmartre, Marie-de-l'Incarnation, la voie ferrée, les rues Verdun et de la Victoire; au nord par le boulevard

Hamel, le boulevard Laurentien, les rues Julien, Desmeules, de l'Espinay, Cadillac, Jacques-Cartier, la 1ère Avenue, la 3e Rue et la 1ère Rue.

Quant au noyau central du parc, il sera constitué par le fusionnement du parc Cartier-Brébeuf, de la Pointe-aux-Lièvres et du parc Victoria.

Le parc Cartier-Brébeuf agrandi à l'est et à l'ouest devient, dans le rapport, un site spécialisé pour l'information historique. La Pointe-aux-Lièvres est le pivot du noyau central et on y prévoit des espaces importants de verdure et de détente, un groupement d'équipements culturels (théâtre en plein air, centre culturel, village des arts) et un centre administratif avec restaurants et cafés-terrasses. Le parc Victoria se rattachera par un tunnel et des sentiers de piétons à la Pointe-aux-Lièvres et aux secteurs environnants.

Il y aura aussi, selon le projet, deux nouveaux parcs de voisinage: le



Les hachures sur la carte ci-dessus indiquent la zone de planification de l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles, tandis que la zone en pointillé est celle où les planificateurs du rapport KABIR KOUBA espèrent qu'il y aura phénomène

d'entraînement et où l'on procédera à la restauration. Cette dernière zone est délimitée par le boulevard Charest, la rue du pont Scott, le boulevard Hamel, la rue Lamontagne, la 18e rue et le boulevard des Capucins.

Répartition des coûts

Le projet d'aménagement de la Saint-Charles est évalué par le service d'urbanisme à plus de \$200,000,000, dont quelque \$90,000,000 proviendront des pouvoirs publics ainsi répartis: la ville de Québec y ferait des investissements pour une valeur maximale de \$15,261,248. Mais au niveau local, municipalité et commission scolaire, la participation financière se situerait entre \$13 et \$18 millions (15 à 20 pour cent); au niveau provincial, cette participation varierait entre \$27 et \$32 millions (30 à 35 p.c.) tandis que la participation du gouvernement fédéral pourrait être de \$40 à \$50 millions (45 à 55 p.c.).

Une société autonome pourrait être nécessaire

L'ampleur du projet de réaménagement de la rivière Saint-Charles et ses berges justifie pleinement, selon le service d'urbanisme de la ville de Québec, la mise sur pied d'une structure autonome qui pourrait s'appeler la Société de développement de Kabir Kouba.

Cette société, qui fait l'objet d'une recommandation dans le rapport sur l'aménagement des berges de la Saint-Charles rendu public hier, sera un organisme paramunicipal qui chapeautera la mise en oeuvre du projet, et sera composée d'un conseil d'administration et de l'administrateur délégué et ses employés.

Quant au conseil d'administration, il pourra être constitué de représentants de la ville de Québec, de la Société d'habitation du Québec (SHQ), de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), du minist-

re de l'Expansion économique régionale et de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), "de même que de quatre ou six autres personnes représentatives du milieu". Un comité consultatif appuierait le conseil d'administration.

Les principales responsabilités de la Société de développement de Kabir Kouba (SDKK) seront de: procéder à la consultation des citoyens avant chaque étape majeure d'intervention; constituer une équipe de planification et de gestion qui verra à la préparation des plans et devis détaillés et à la réalisation du projet; rechercher du financement tant pour la nouvelle société que pour le projet de la Saint-Charles.

Elle devra encore acquiescer les terrains de la zone d'intervention afin de permettre un remboursement rapide; opérer la mise en marché du projet auprès des investis-

seurs éventuels et des futurs habitants; mettre en branle le processus de réalisation selon l'échéancier défini; contrôler et coordonner les interventions dans la zone d'aménagement proposé; évaluer les rendements financiers des opérations au cours du projet.

Mandat

La SDKK aura comme mandat de faire compléter le travail de conception et de planification; être le maître d'oeuvre principal du plan d'aménagement proposé; administrer et superviser la réalisation des différents programmes d'action: remembrement de terrains, relocalisation de fonctions incompatibles, construction et restauration de logements; suppléer à l'initiative privée en agissant comme agent développeur; gérer ou exploiter, sur une base d'affaires, les biens qui lui seront attribués; négocier avec les en-

treprises commerciales, industrielles et publiques localisées dans la zone la permission de relocaliser des fonctions incompatibles à l'extérieur du territoire d'intervention.

Ladite société pourra conclure des ententes avec les divers gouvernements et organismes publics; acheter, louer, posséder, administrer des immeubles.

Un comité intérimaire

La constitution de la SDKK nécessite un recours à l'Assemblée nationale et, entretemps, pour que des maintes le travail se poursuive, les auteurs du rapport proposent de créer un comité intérimaire pour, entre autres, diffuser le rapport et en discuter les aspects pertinents avec les principaux intervenants; recueillir les commentaires du milieu et assurer le consensus quant à l'option à retenir; produire des recommandations "dans un délai de trois mois" suivant la production du rapport.

vant la production du rapport.

Un comité de planification et un groupe de "design" s'ajoutent à la structure et "plusieurs agents complémentaires de mise en oeuvre devront être associés au processus de transformation de la zone". Le rapport dit que certaines initiatives devront venir de coopératives locales, de propriétaires privés, de groupes de citoyens, d'entrepreneurs de la région, de l'Office municipal d'habitation, d'associations de locataires.

Pour favoriser une participation de ces acteurs dans le processus de changement, "une aide technique et même financière pourra être envisagée".

Le rapport KABIR KOUBA insiste beaucoup sur la nécessité de la participation populaire et évoque même la possibilité de décentraliser certaines décisions au niveau de "conseils de quartier".

Les diffuseurs des eaux usées sont loin de régler la pollution du fleuve

par Richard COTE

Les diffuseurs des eaux usées que le BAEQM est à construire à Sainte-Foy et à Beauport sont loin d'être des panacées au problème de la pollution du Saint-Laurent.

Les diffuseurs auront apparemment pour effet de diminuer la pollution des berges pour augmenter celle du milieu du fleuve, ressort-il des témoignages apportés par divers experts qui participaient, hier, à une table ronde dans le cadre du 13e congrès de l'Association québécoise des techniques des eaux qui se déroule actuellement à Québec.

Les deux diffuseurs en question sont en quelque sorte deux énormes tuyaux qui ont pour fonction d'amener les eaux usées de diverses municipalités de l'agglomération québécoise vers le milieu du fleuve, soit où le courant est le plus fort, et de les y disperser.

Commencés à construire à la suite d'une décision prise, en 1969, par le Bureau d'amé-

nagement des eaux du Québec métropolitain, ces diffuseurs devraient être inaugurés d'ici environ un an, et on estime que le coût total dépassera les \$20 millions.

"Ces diffuseurs risquent de créer une barrière écologique dans le fleuve, de même que la chlorination des eaux usées risque d'engendrer un désert biologique", a dit estimer M. Armand Rousseau, professeur à l'Institut national de recherches scientifiques (INRS), qui a expliqué que cette barrière limiterait grandement les déplacements des poissons mettant ainsi en danger leur existence dans la partie aval du Saint-Laurent.

"De toute façon, ce qu'on évacue dans le milieu du fleuve ici atteint les rives à une quarantaine de milles en bas de Québec, soit à peu près à Montmagny", a rappelé le professeur de l'INRS.

"D'autre part, de l'avis de M. Rousseau, ce déversement d'égouts dans les eaux du Saint-Laurent a une valeur

positive puisque ces déchets arrivent finalement à parcourir le trajet jusqu'au golfe du Saint-Laurent où ils se déposent.

Après une dégradation plus ou moins lente, ils finissent par servir d'engrais aux plantes aquatiques et aux autres organismes qui constituent la nourriture des poissons et autres animaux.

Cependant, comme le cultivateur peut épandre une quantité importante, mais limitée, de fumier sur son champ pour en augmenter la récolte, l'épandage de déchets sur les fonds du golfe peut, à un moment donné, atteindre un point de saturation au-delà duquel il faut envisager la catastrophe.

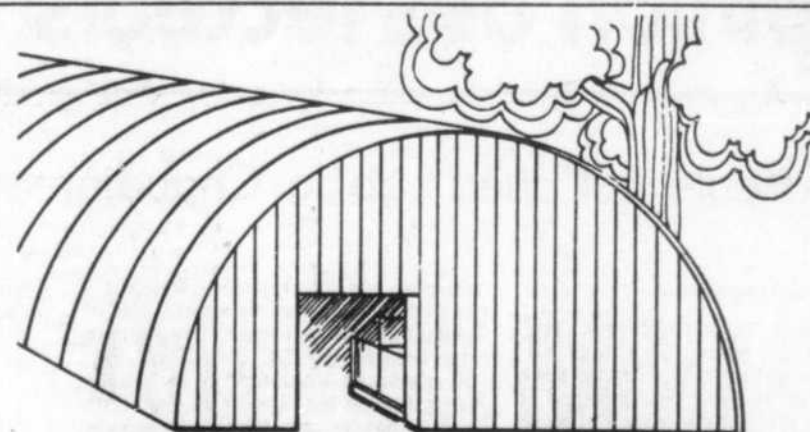
"La diffusion n'est qu'un phénomène physique qui accélère la biodegradation des déchets ainsi dispersés", a souligné M. Ghislain M. Gauthier, directeur pour la région du Québec du service fédéral de protection de l'environnement, la solution consiste plutôt à traiter les eaux

usées et à empêcher le déversement des égouts dans le fleuve".

M. Gauthier estime que le point de déversement des égouts est souvent aussi important que la diffusion elle-même, et que la diffusion a sa place dans un système global de traitement des eaux, mais qu'il fallait tenir tout de même compte des autres éléments comme l'épuration.

Quant à l'un des instigateurs de ce système de disposition des eaux usées, l'ingénieur Jean-Louis Verret, qui a effectué les études à cet effet à la demande du BAEQM, il a laissé entendre que 80 p.c. de la pollution du fleuve Saint-Laurent était d'origine industrielle tandis que les autres 20 p.c. étaient d'origine domestique.

A son avis, les diffuseurs demeureront toujours des installations rentables, même si l'on en arrivait à construire des usines d'épuration pour compléter ce système.



\$1.72
LE PIED CARRÉ

(Acier seulement) prêt à ériger en un bâtiment 40' x 120'

Autres formats disponibles. F. à b. Ste-Marie

Service d'érection disponible avec **GARANTIE DE CINQ ANS** sur le bâtiment érigé. Téléphonnez à **FRAIS VIRÉS** pour renseignements.

BÂTISSSES D'ACIER HERCULE LTÉE

Route Kennedy, Ste-Marie, Beauce, Québec G0S 2Y0
Tel. (418) 387-2903, ligne directe de Québec 584-0314
Pour les régions de Montréal et des Laurentides (514) 227-3889 ou 3375

☐ VOÛTE en ogive
☐ VOÛTE en demi-cercle
☐ VOÛTE surbaissée
☐ VOÛTE à montants droits
☐ ATLAS assemblée

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 TÉLÉPHONE _____
 CODE _____

Adresser à BÂTISSSES D'ACIER HERCULE LTÉE
 Route Kennedy, Ste-Marie, Beauce, Québec G0S 2Y0

GRATUIT:
documentation sur demande.

CENTRE D'ACHATS NEILSON

Local 1,000 pieds carrés, libre le 1er juin, conviendrait pour compagnie de finances, lingerie, chaussures, optométriste, fleuriste, photographie, etc. Communiquer avec:

M. Blouin
651-4644

Service d'Optique Elite Ltée

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMÉTRIE

Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec

Place Laurier, Ste-Foy, 853-8396
 2, Esplanade Québec, 529-8883
 Gare Centrale d'Autobus, 529-4655
 1050, St-Jean, Québec, 692-2292

l'éditorial

De Caïphe à Pilate

Pour la seconde fois en l'espace de deux mois, la Ligue des droits de l'homme revient à la charge pour proposer à la société de nouvelles façons de se protéger sans pour autant recourir à la peine de mort. Lundi dernier, elle consacrait une journée à tenter de concilier deux impératifs que personne ne devrait contester: la sécurité du citoyen et le droit inaliénable à la vie pour le criminel même qui l'a méprisée.

Cette intervention n'est pas le fruit du hasard. Qu'elle émerge à la fois de facteurs négatifs ou positifs, tant sur le plan judiciaire, correctionnel ou simplement social, la criminalité montante que l'on doit déplorer aujourd'hui se révèle bien le miroir fidèle d'une société inversée dans la consommation d'une violence excessive et à qui sont surtout donnés tous les moyens de la fabriquer et de l'alimenter. Nous baignons littéralement dans la violence et l'agressivité systématisées. Sous des noms divers et des modalités multiples et complexes s'identifiant aux moyens de vie et s'intégrant insidieusement dans les mœurs courantes, elles sont devenues des "vertus sociales" dont s'abreuve le matérialisme effréné et l'opportu-

nisme débilant de notre société de consommation.

Ne nous abusons pas sur les moyens techniques susceptibles d'enrayer un fléau qui menace de faire reculer loin en arrière ce que nous appelons candidement la civilisation. Ces moyens existent sans doute mais ils demeureront irrémédiablement insuffisants et largement dépassés tant que toutes les forces vives de notre collectivité ne se seront pas conjuguées pour redonner à l'être humain sa véritable dimension "d'être pensant", pour rechercher ce "supplément d'âme" dont parlait Bergson, à la fin du siècle dernier.

En fait, tout ce qui nous entoure, cinéma, télé, radio, organes d'information de toutes sortes, nous rappellent inlassablement que nous souffrons d'une psychose collective de la criminalité et faussent surtout l'image réelle qu'elle dégage. Nous réproprons fermement la criminalité et les criminels sans oser croire un instant que nous faisons avec complaisance leur jeu surnois. Le seul fait de discréditer le travail policier, de mettre en doute la validité du judiciaire, de contester la crédibilité de l'auto-

rité, de lever le nez sur le respect de l'individu et de la propriété, de magnifier toutes les formes de "libéralisation", de considérer la corruption générale des mœurs comme un moyen nécessaire et inévitable de mutation sociale, bref, de prendre pour acquis que tout ce qui arrive doit arriver et d'absoudre la médiocrité, font de nous des commanditaires généraux de la criminalité.

Mais, même si 70 pour cent de l'opinion publique et la plupart des policiers sont en faveur du rétablissement de la peine de mort, ne venons pas croire que le fait de pendre quelques individus dans les fonds de cours de prisons changera quoi que ce soit à notre passivité coupable. C'est seulement là, en somme, vouloir se donner bonne conscience devant notre responsabilité collective.

Il doit donc y avoir des solutions de rechange. Ces solutions, on tente de les rechercher dans l'inaltérabilité du fonctionnement correctionnel actuel, dans la véritable impéritie où a glissé le système de libération conditionnelle du détenu et, surtout, dans l'application irrationnelle des peines imposées. Cependant, on ne

saurait se leurrer sur l'efficacité de rendre nos prisons moins rigoureuses et aliénantes, d'appliquer la peine avec plus de discernement ou de "libérer" opportunément le détenu, tant que l'on n'aura pas recherché, dénoncé, mis au pilori et fermement combattu certains de nos comportements sociaux déviés, certaines de nos expériences "culturelles" morbides et certaines de nos expertises pédagogiques monstrueuses.

Si la criminalité de violence ne cesse d'augmenter, c'est que la violence, dont nous faisons allègrement notre pain quotidien dans nos rapports sociaux, ne cesse elle aussi d'augmenter. Ces criminels, à qui l'on voudrait casser le cou ou que l'on voudrait voir croupir le plus longtemps possible dans ces antres de déshumanisation institutionnels, ne sont jamais le fruit d'une génération spontanée. Ils ont été façonnés à l'image des mécanismes qui les ont accablés au crime et qui sont manipulés par la lâcheté et l'égoïsme de soi-disant honnêtes gens. Et, dans ce contexte, une société si friande de la peine de mort n'est pas autre chose qu'une société qui se sent coupable, une société qui se renvoie de Caïphe à Pilate...

Paul LACHANCE

Le vote du Labour

La campagne du référendum britannique bat son plein, mais la conférence extraordinaire du parti travailliste à Londres en a-t-elle marqué une étape décisive? Selon les analystes, elle n'influera en rien sur le résultat éventuel de cette consultation populaire, puisque les sondages préférentiels indiquent que le oui l'emportera à quelque 60 pour cent, tandis que le parti travailliste en sortira divisé et frustré. En effet, le Labour vient de faire subir une rebuffade de taille au gouvernement actuel et à son leader Harold Wilson.

Les tiraillements datent de quelque temps déjà, puisque le premier ministre avait dû sévir contre certains opposants trop tenaces au Marché commun d'Europe occidentale, même à l'intérieur de son Cabinet. Il disait lui-même qu'il se trouvait dans une situation sans précédent du point de vue de la solidarité ministérielle traditionnelle dans le système parlementaire britannique. Situation qui pourrait d'ailleurs faire bouler de neige dans tous les pays qui ont eu ce système en hérita-

ge, comme le Canada. Qu'advient-il, par exemple, du parti qui se prononcera au Canada contre la politique de son leader et du gouvernement qu'il contribue à former?

C'est ce qui rend le référendum britannique d'autant plus intéressant à suivre dans cette conjoncture, puisque le référendum n'est pas une pratique courante dans les pays du Commonwealth. Il pourrait être considéré comme un précédent à suivre dans toutes les questions d'importance mettant en jeu l'avenir d'un pays. Ce qu'on sait évidemment c'est que ce référendum sur la CEE posera des jalons pour l'avenir constitutionnel du Royaume-Uni. On connaît les échéances, dont l'éventuel Parlement européen élu au suffrage direct, en même temps qu'une délégation de pouvoirs et de souveraineté à un organisme supra-national.

Quoi qu'il en soit, sur le plan strictement anglais, une victoire du oui mettra du vent dans les voiles des partis conservateur et libéral, en raison des prises de

position actuelles du parti du Labour. Par contre, une victoire du non pourrait entraîner le désaveu de l'équipe travailliste dirigeante et en premier lieu de son premier ministre. C'est dire tout l'enjeu du référendum pour l'avenir politique du Royaume-Uni. Quoi qu'il en soit, durant la campagne, il y en aura des interruptions d'orateurs et des engueulades dans les assemblées populaires. C'est une tradition britannique et l'institution des "hecklers" ou contradicteurs qui cherchent à mettre en boîte tout orateur politique à des vieilles ratées.

Il ne faudrait pas en conclure que c'est un signe de grand malaise. Les partis politiques anglais ont des coutumes différentes des partis politiques canadiens, par exemple. Une chose est certaine, durant près de deux mois, la place publique va entendre parler du référendum et de la Communauté européenne, par-dessus les monts Cheviots, des Orcades à Land's End, de Belfast à Cardiff et à Londres.

A. TREMBLAY



l'opinion des lecteurs

L'autoroute à l'ouest de la Chaudière est préférable

Cabano et le Comité touristique de Témiscouata

M. Maréchal Francoeur.

Autoroute et mesquinerie. Oui, c'est bien de même qu'il faut raisonner: mesquinerie humiliante pour contrecarrer une des plus grandes et plus belles réalisations, dans l'histoire de la province de Québec. Jamais, en effet, un Gouvernement provincial n'aura réalisé, ni osé une oeuvre plus audacieuse, plus reluisante de fierté, ni plus utile à toute la province. Jamais les voyageurs, citoyens ou étrangers n'auront admiré avec plus de fierté notre province que quand l'autoroute de Beauce reliera Québec aux frontières américaines, à condition de passer dans la Beauce. C'est pourquoi le génie et le sens pratique

de ceux qui ont préparé le Rapport, à la demande du Gouvernement provincial, ont choisi: préciser et recommander le TRACÉ DE L'OUEST. Oui, Messieurs et Mesdames de la Beauce, les génies et les experts du Gouvernement, payés par le Gouvernement, pour dire à nos ministres ce qu'ils ne peuvent pas savoir, ni décider eux-mêmes. Nous les en excusons volontiers, de ne pas tout savoir. Nous les félicitons de se recommander à des experts aussi compétents et aussi intègres que ceux qui ont dressé le Rapport artistique et éloquent qu'ils ont remis à notre Gouvernement. Vos experts, Messieurs les ministres, vos experts n'ont pas été mesquins, ni équivoques. En dessins et en couleurs, en lettres et en chiffres, ils ont été catégoriques. Et après quatre (4) années d'études, de consultation et de recherches, ils vous ont dit clairement qu'il n'y avait qu'un choix: LE TRACÉ DE L'OUEST estime "bon premier" avec 87,5%, et qu'il fallait rejeter le tracé de l'EST, "bon dernier", avec 60%.

Messieurs les Ministres, volontiers, nous vous excusons de ne pas être ingénieurs et professionnels en tout; mais quand vous avez engagé et payé avec les taxes de la province des experts qui vous servent si bien et vous parlent si clairement, Messieurs les Ministres, nous ne vous excusons pas de mettre les deux pieds sur le résultat de leurs recherches savantes.

Et que répondrez-vous au Dr Jean-Charles Beaulieu, m.d. qui vous dit clairement, lui aussi, que vos prétextes et excuses en faveur du tracé de l'Est sont ridicules et stupides?

Et justement, quant à citer le

témoignage du médecin en chef de l'hôpital de Beauceville, nous aurions une question à vous poser, messieurs les Ministres: la voici:

Quand il s'agit d'une autoroute pour servir une population, avez-vous droit d'ignorer le service des malades? Et en ce qui concerne la population que desservira l'autoroute de la Beauce, sur quatre (4) hôpitaux, combien en comptez-vous à l'EST? Deux à Thetford, un à Beauceville Ouest, l'autre à Saint-Georges Ouest. C'est ça et bien d'autres choses que le Comité de l'OUEST aurait voulu exposer au Très Honorable Premier Ministre. D'après sa gentille secrétaire, pas le temps de nous recevoir avant?

Très Honorable Premier Ministre, pour payer votre temps et vous payer, nous payons des taxes. Nous ne sommes pas des petits Hérodotes qui vous apportent la tête des citoyens honorés sur un plateau d'argent; mais notre visite et notre langage vous honorerait autant que la visite et les calculs de ceux qui taillent les bords de nos cours d'eau pour les offrir en hommage à une dynastie qui vous encérclent, sans se douter qu'elle peut vous étouffer.

Par M. Antonio Arsenault, curé de Saint-Séverin.

Pour le Comité du Tracé de l'Ouest: Réal Bernard, maire de Beauceville; Victor Veilleux, maire et préfet du comté; Philippe Boucher, maire de Thetford Mines; Marcel Paré, maire de Saint-Jules; Robert Vachon, maire de East Broughton; Réal Patry, secrétaire du Comité; Joseph Lessard, maire de Saint-Frédéric.

M. le directeur.

La ville de Cabano s'appête à lancer une nouvelle loto qui fera fureur autant que les précédentes mais cependant elle avantagerait le Gouvernement plutôt que les particuliers.

En effet, la ville de Cabano pourrait être accusée de publicité trompeuse en mettant entre les mains des touristes une carte contenue dans un dépliant touristique nouvellement imprimé. La carte qui se doit d'être "touristique" est ni plus ni moins que la carte du plan d'urbanisme. Nous voulons bien croire que les autorités de la Ville, par souci d'économie, ont voulu permettre aux touristes de bien se retrouver dans le Cabano des années... mais que feront ceux de l'été 75? Quel itinéraire empruntera le touriste occupant un emplacement au terrain de camping municipal et qui désire se rendre à la Plage publique? Suivra-t-il les indications que le responsable du bureau d'Information lui transmettra ou suivra-t-il le tracé de la carte? S'il opte pour la carte, où trouvera-t-il l'entrée de la route Cabano-Squattek?

Quel intérêt y a-t-il pour un touriste à connaître le zonage de la Ville de Cabano quant aux espaces réservés pour les années à venir, aux résidences, aux institutions, aux industries, aux espaces verts?

Il est à se demander si les responsables de la publication d'une telle carte connaissent réellement ce qu'est le tourisme et surtout, le touriste? Si on a voulu par cette carte faire de la publicité auprès de futurs investisseurs, l'avenir nous prouvera sa rentabilité. Par contre, si on a voulu penser

au vrai touriste, ses besoins ne seront certes pas comblés. Peut-être y aurait-il intérêt à consulter le rapport publié en 1973 sur la Promotion touristique, dans lequel on tente de définir les besoins du touriste et les raisons qui l'incite à voyager! Quant aux autres composantes du dépliant, il est important de signaler l'utilisation pour l'information d'une seule face. Il aurait peut-être été préférable de réduire le format et d'imprimer des deux côtés? Au sujet des chiffres encadrés sur la carte, certains réfèrent aux annonceurs qui ont contribué à cette publication, sans être toutefois localisés au bon endroit pour plusieurs, et les autres chiffres encadrés ne correspondraient-ils pas plutôt aux annonceurs de la publication antérieure de la Ville? Des photos ne font pas non plus exception à l'allure générale du dépliant. Saviez-vous que le Club Témiskifond offre des services pour slalom en ski alpin?

"Diaporama" ou "Humanae Vitae"

Comme catholique, mon opinion sur le diaporama Sexe: nom masculin, nom féminin, est maintenant claire. Qu'on me permette de l'exprimer à travers une question que j'adresse à toutes les personnes catholiques qui ont participé à l'élaboration de ce document, à toutes les personnes catholiques qui l'ont présenté dans des écoles catholiques, malgré la désapprobation du ministère de l'Éducation, à toutes les personnes catholiques qui ont pris position pour son utilisation dans le contexte actuel de notre société, enfin, à toutes les personnes catholiques qui n'ont pas encore pris position. Voici ma question:

En voilà assez! Que devons-nous penser du sérieux de la compagnie qui a publié ce feuillet? Est-ce un manque de compétence de leur part ou est-ce que les autorités de la Ville leur ont préparé une esquisse du travail à exécuter? Advenant le cas où la compagnie serait compétente, quel genre d'esquisse fut présentée à la compagnie et par qui fut-elle élaborée? Quel rôle ont-ils joué à l'intérieur de ce comité? Devrait-on conclure hâtivement qu'il y a d'autres gens qui manquent d'expérience à Cabano? Serait-ce que les autorités de la Ville ignorent l'existence d'un comité touristique au niveau de Témiscouata et qu'elles y ont délégué un représentant lors d'une assemblée régulière du Conseil municipal?

Ghislain Nadeau
Responsable du Comité
Touristique de Témiscouata

Pourquoi a-t-on élaboré, publié et utilisé un document qui ne tient pas compte de l'enseignement de l'Église catholique sur la planification des naissances, contenu dans l'encyclique "Humanae Vitae" de Paul VI?

J'attends une réponse précise.

Robert Larochelle,
Ste-Foy.

L'opinion des lecteurs
se poursuit en page A 11.

LE SOLEIL
est publié par Le Soleil, Ltée
Président du conseil
d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur
Président et directeur général
M. Paul-A. Audet
Rédacteur en chef et
directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp
Directeur de l'information
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

Vie privée

Il convient donc de reconnaître que la protection de la vie privée répond à un besoin de plus en plus vivement ressenti. Par analogie, depuis quelques générations, on reconnaît que l'instruction, les mesures de sécurité sociale et les services de santé ne correspondent plus à des privilèges, mais à des besoins fondamentaux. A ces trois domaines, s'ajoutent maintenant ceux de l'environnement et de la vie privée, qui font désormais l'objet d'espérances d'ordres moral et social.

Les lacunes du droit actuel à cet égard sont apparentes. En effet, on doit constater qu'au Québec, il n'y a pas de législation spécifique et suffisante sur le droit au respect de la vie privée ou sur la constitution et l'utilisation de fichiers personnels. La Charte des droits et libertés fondamentales entend consacrer le principe du droit au respect de la vie privée, et le code civil, à l'article 1053, pourrait servir de fondement à la réparation de dommages découlant d'intrusions injustifiées et préjudiciables.

Mais il est certain que la Charte des droits et libertés fondamentales et l'article 1053 du code civil seraient plus efficaces à cet égard, s'ils pouvaient être articulés sur des dispositions législatives spécifiques et explicites quant au contenu du droit à la vie privée.

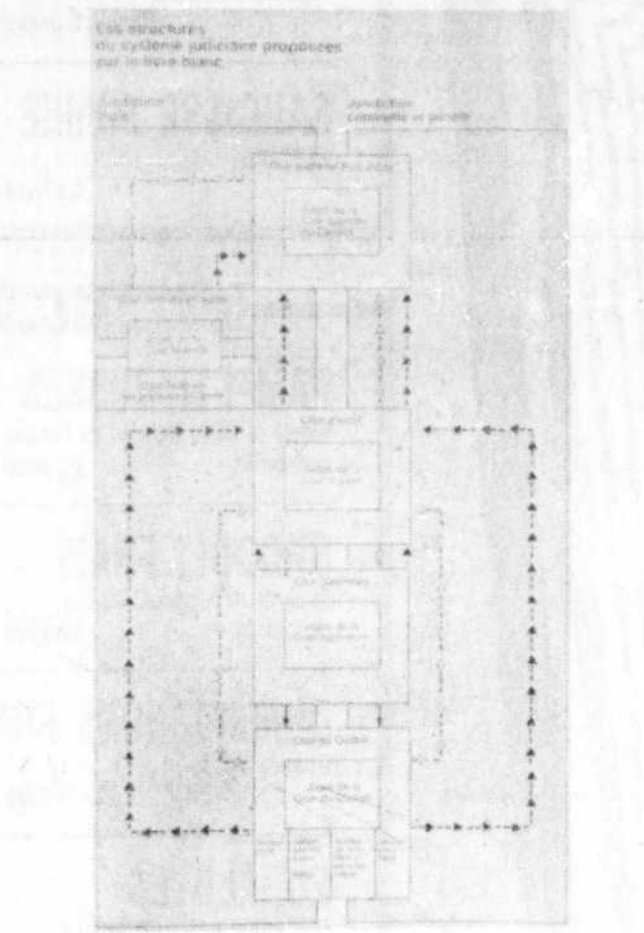
De plus, la solution exige que, comme aux États-Unis et dans quelques autres provinces canadiennes, on établisse une régulation des banques de données et des fichiers personnels. Il faut aussi, par des mesures administratives, permettre à chaque individu de connaître l'existence des fichiers qui le concernent, de consulter son dossier et de le faire corriger.

Les articles 43 à 46 de la loi actuelle sur la protection du consommateur contiennent certaines dispositions, qui permettent à chaque individu de consulter son dossier de crédit. Malheureusement, ces dispositions sont très succinctes et très limitées dans leur portée par comparaison aux législations en vigueur ailleurs au Canada. De plus, elles ne concernent que le secteur privé. Or, il va sans dire que l'État accumule un grand nombre de fichiers personnels qui devraient également être rendus accessibles aux citoyens par les administrations publiques.

Nous recommandons:
7.34 QUE le code civil ou une loi définisse les divers éléments qui composent le droit au respect de la vie privée.

7.35 QUE la loi sur la protection du consommateur fasse l'objet d'un réexamen en vue d'y introduire les dispositions de contrôle sur les fichiers personnels, d'y consacrer le droit des individus à consulter et à faire corriger leur dossier personnel et d'étendre ces droits à tous les consommateurs.

7.36 QU'une loi sur la protection et l'accessibilité des fichiers personnels soit adoptée afin d'assurer les secteurs public et parapublic à des règles similaires à celles qui s'appliquent au secteur privé, et qu'elle prévienne les exceptions justifiées par le rôle particulier qu'exerce l'État.



Le livre blanc du ministre Choquette

(extraits)

Création de la Cour du Québec

Les déficiences du réseau actuel de tribunaux judiciaires ont déjà été signalées: nombre de tribunaux, éparpillement des juridictions donnant ouverture à des conflits de délimitation des compétences, non mobilité des juges appelés à présider, en principe exclusivement, les tribunaux différents.

Dans le cadre constitutionnel actuel, le moyen le plus efficace et réaliste de remédier le plus possible aux inconvénients de la complexité du présent réseau consiste à fusionner les tribunaux, autres que la Cour d'appel et la cour supérieure, en une seule cour de justice: la Cour du Québec.

Les déficiences énumérées plus haut se trouveraient de beaucoup amoindries du fait de la présence, à côté de la cour supérieure, d'un seul autre tribunal de premier ressort, possédant une juridiction d'appel, en matière civile, criminelle et pénale. La Cour du Québec hériterait aussi des juridictions d'appel parfois dévolues actuellement, en matière civile, à la cour provinciale (ou à ses juges).

Le problème de l'identification du tribunal compétent pour entendre un procès serait ainsi grandement simplifié. La Cour du Québec, qui aurait à sa tête un juge en chef, pourrait être divisée en sections, selon la nature des juridictions exercées: la section civile, la section criminelle et la section pénale, la section de la famille et de la jeunesse et la section administrative, qui sera étudiée plus loin. Chaque section aurait à sa tête un président qui assisterait le juge en chef dans l'exercice de ses fonctions. Dans les districts judiciaires où siègent plusieurs juges résidents, leurs activités seraient coordonnées par un juge doyen résident.

La section civile serait dotée de la juridiction civile de la cour provinciale, de la cour municipale et, le cas échéant, du Tribunal des juges de la paix. A l'occasion de ce transfert de compétences civiles, il serait procédé à une vérification des juridictions de cette nature actuellement confiées à la cour provinciale (ou à d'autres tribunaux) de façon à s'assurer qu'elles ne tombent pas dans le champ d'application de l'article 96 de l'AANB. Le cas échéant, les

attributions en cause seraient transférées à la cour supérieure.

La section criminelle et pénale exercerait les attributions dévolues à la cour des sessions de la paix, à la cour provinciale, aux cours municipales et au Tribunal des juges de paix ou aux juges de paix.

La section de la famille et de la jeunesse hériterait de la compétence actuelle de la cour du bien-être social. Il sera fait, plus loin, davantage état de cette section, dans le cadre du chapitre sur le problème particulier du Tribunal de la famille.

Afin d'accélérer l'administration de la justice et de remédier au peu de mobilité des juges, ceux-ci seraient normalement affectés dans les endroits les plus peuplés, où les affaires sont plus nombreuses; ailleurs, où le volume des procès est moindre, les juges pourraient siéger dans plus d'une section. En tout état de cause, cette affectation des juges ne serait pas définitive et le juge en chef posséderait la compétence de faire passer ses juges d'une section à l'autre en fonction des besoins de l'administration de la justice, mais aussi de la compétence des magistrats et, lorsque cela serait possible, de leurs préférences personnelles.

La création de la Cour du Québec permettrait donc de répondre d'une manière plus adéquate à une donnée fondamentale dont notre organisation judiciaire doit tenir compte: les besoins variés des justiciables suivant les régions. Le Québec connaît, à ce propos, des situations extrêmes. Ainsi, la région de Montréal est fortement peuplée et les affaires judiciaires y sont nombreuses et variées. D'autres régions, comme le Nord-Ouest québécois et la Gaspésie possèdent une population clairsemée et un volume d'affaires judiciaires moins important et généralement moins varié. D'autres régions se situent entre ces deux extrêmes. Le Nouveau-Québec par ailleurs, a une population encore plus clairsemée et des problèmes particuliers en raison des populations indiennes et esquimaudes qui y habitent. Cette diversité des situations impose au système judiciaire des structures et un mode de gestion adaptés aux besoins régionaux. La création de la Cour du Québec s'inscrirait dans ce contexte.

Injonction et outrage au tribunal

Il est apparent que l'on n'a pas respecté dans l'utilisation de l'injonction la règle de prudence que proposaient les commissaires. L'injonction est devenue une procédure presque ordinaire. Certains parlent de "ruée vers l'injonction", d'autres "d'explosion du recours à l'injonction". Selon le professeur Hubert Reid, "la reconnaissance par le nouveau code de procédure civile de l'injonction mandatoire et l'adoption par le législateur de l'article 99 du code du travail ont eu pour effet de multiplier les recours en injonction devant les tribunaux". C'est assurément dans le domaine des relations de travail qu'ont été soulevés les principaux problèmes relativement à ce recours extraordinaire.

Il faut d'abord constater que, dès le début, l'injonction a été dénoncée par les syndicats comme un moyen pour les patrons de briser les grèves. Même si cela n'a pas empêché les syndicats de se prévaloir également de ce recours à plusieurs reprises, il n'en reste pas moins vrai qu'il y ont eu recours que dans un cas sur quatre. Progressivement, la neutralité du recours a été mise en cause.

En second lieu, on s'est interrogé sur l'aptitude des cours à accorder un tel recours dans le contexte des relations de travail. Certains juges se sont eux-mêmes montrés réticents à oeuvrer dans cette branche du droit dont le caractère avait été jugé suffisamment spécialisé pour justifier la création d'un tribunal administratif, le Tribunal du travail. Il est certain que le monde des relations de travail présente des caractéristiques qui ne se retrouvent pas avec la même acuité dans les autres secteurs de la vie socio-économique. Les entreprises et les syndicats ouvriers vivent dans un cadre où, malgré le climat d'affrontement, les règlements doivent être négociés par l'accord des parties. Dans un tel contexte, le recours à l'injonction acquiert une connotation particulière. Mais, au total, une interprétation trop tatillonne des droits respectifs, alors que le contexte socio-économique exige des ajustements et des compromis, met en cause inutilement les magistrats et exacerbe la partie avec laquelle il faudra, de toute façon, négocier.

Nous recommandons:

6.18 QUE l'on reconnaisse le caractère particulier de l'injonction lorsqu'elle s'applique au monde des relations de travail.

6.19 QUE l'on étudie la possibilité de transformer l'injonction actuelle en un recours plus spécialisé et adapté au monde des relations de travail, si l'on surmonte les difficultés constitutionnelles existantes; et qu'un comité d'étude soit formé à cette fin.

Il y a lieu de nous interroger sur les causes du malaise actuel concernant l'outrage au tribunal et sur son efficacité relative principalement lorsqu'il intervient comme sanction à la désobéissance à une injonction.

A première vue, on pourrait croire que le malaise actuel a comme principale origine une tension marquée dans les relations de travail, tension elle-même attribuable à une conjoncture économique très difficile. Dans les cas extrêmes, on passera outre à une injonction pour en arriver aux requêtes pour outrage au tribunal. C'est alors que même une condamnation pour outrage pourra ne pas être suffisante pour mettre un terme au conflit.

Toutefois, d'autres indices nous portent à penser que le malaise est peut-être plus profond et qu'il tient essentiellement aux difficultés d'application de l'outrage au tribunal comme sanction en matière de relations de travail.

Il est à noter, à cet égard, que, depuis 1969, des neuf requêtes pour outrage au tribunal présentées à la cour, six l'ont été pour refus d'obtempérer à une injonction pour forcer des travailleurs à retourner au travail, à l'occasion de conflits sur des questions d'ordre salarial. Or, il est apparu très tôt que l'incarcération à la limite, de centaines, sinon de milliers de travailleurs syndiqués, ne pouvait rétablir la situation ni faciliter la reprise de négociations qui demeure la seule véritable solution. Par surcroît, la mise en cause pratiquement automatique de la magistrature dans un tel contexte et l'imposition d'un carcan judiciaire aux forces patronales et ouvrières n'offraient pas d'avantages évidents.

Enfin, il est permis de se demander dans quelle mesure le refus d'obtempérer à une injonction constitue un outrage au tribunal comme tel. Il serait plus juste de parler de violation d'injonction plutôt que d'outrage. De plus il a été soumis qu'en fait et en droit, la violation d'une injonction n'est pas un outrage, bien que le texte du code de procédure reconnaisse le contraire. Ce n'est pas le tribunal qui demande l'injonction, mais toute partie intéressée à ce qu'une autre partie ne fasse pas ou cesse de faire tout acte qui lui est préjudiciable ou qui demande d'accomplir un acte ou une opération déterminée. L'ordonnance ne constate pas un outrage qui aurait été commis contre le tribunal, mais elle est tout simplement une procédure d'exécution (voir l'arrêt de la Cour d'appel dans Le Procureur général de la province de Québec C. Promotion et Succès Limitée, 1974, R.P. 223) parce qu'il y a eu transgression ou refus de lui obéir, selon le texte même de l'article 761, C.P.C.

Nous recommandons:

6.21 QUE l'on modifie le code de procédure civile à l'article 761 et que l'on retranche les mots "se rendent coupables d'outrage au tribunal"; l'emprisonnement pourrait être conservé, mais il conviendrait surtout de relever le montant des amendes qui pourraient être imposées aux groupes.

6.22 QUE cette question dans la mesure où elle concerne le Tribunal du travail, fasse également l'objet d'études par le Comité d'étude institué sur le recours à l'injonction dans les relations de travail.

Qui sont nos juges?

Dans certains pays européens, les juges reçoivent une formation universitaire et entrent en fonction au terme de leurs études. Les juges de nos cours provinciales, eux, sont choisis par le lieutenant-gouverneur en conseil parmi les avocats ayant au moins 10 ans de pratique. De même, les juges de la cour supérieure et ceux de la Cour d'appel sont issus du barreau et de la pratique du droit.

Nos juges occupent une fonction permanente. Actuellement, ils sont au nombre de 359. La moyenne d'âge à la nomination est de 48 ans et la moyenne d'âge pour l'ensemble de la magistrature est de 56 ans. On note, au cours des dernières années, une tendance à faire appel à des candidats plus jeunes. La plupart d'entre eux pratiquaient le droit dans une étude petite ou moyenne. Un certain nombre d'autres travaillaient pour la couronne ou appartenaient à de grands contentieux. A la Cour d'appel, une plus grande proportion de juges sont issus de grandes études.

Plus du quart des juges du Québec exerçaient la profession d'avocat dans les districts ruraux, les autres étaient établis à Montréal ou à Québec. Si la plupart des juges ont une pratique générale, la moitié des juges des sessions de la paix sont d'anciens procureurs de la couronne ou d'anciens criminalistes de défense. Par ailleurs, à la cour supérieure et à la Cour d'appel, on note une plus grande proportion de

spécialistes en divers domaines, tels que le droit civil, le droit pénal, le droit des sociétés, etc.

Comme la majorité des avocats, la plupart des juges ont eu, à un moment donné de leur carrière, des activités politiques. Cependant, contrairement à la croyance populaire qui veut qu'une nomination à la magistrature soit une récompense politique, seule une faible proportion d'entre eux ont été très actifs en ce domaine. En effet, environ 14 pour 100 seulement des juges de nos cours provinciales ont été candidats à une élection ou élus députés.

Le tableau détaille ce profil des juges.

Les magistrats de la cour supérieure du Québec ainsi que ceux de la Cour d'appel sont désignés et rémunérés par le gouvernement du Canada. Avant de procéder à la nomination d'un juge à ces tribunaux, le ministre fédéral de la Justice entend l'avis du comité spécialement constitué à cette fin par l'Association du barreau canadien. Cette façon de faire a pour objet de contrôler la compétence et les aptitudes des candidats à la fonction. Dans l'état actuel de la loi, cependant, cette consultation n'est pas obligatoire et le ministre n'est pas lié par les avis que peut formuler le comité de l'Association du barreau canadien. Comme il s'agit d'une compétence fédérale, nous n'avons pas à analyser ou à critiquer la méthode suivie.

UN PROFIL DES JUGES QUÉBÉCOIS						
Cours	Nombre de juges	Age moyen à leur nomination	Age moyen	Lieu d'origine	genre de pratique	Pourcentage de ceux qui ont été politiquement actifs
Municipales:						
Montréal	18	47	56,4	Québec	Pratique générale	11%
Québec				Montréal		
Laval				60% Québec et Montréal	Pratique générale	25%
Bien-être social	41	50	56,8	40% districts ruraux.	50% pratique générale; 50% criminalistes.	25%
Sessions de la paix	57	46	52,6	60% Montréal et Québec; 40% districts ruraux.	50% Civilistes et pratique générale	7%
Provinciale	136	48,4	53,3	50% Montréal et Québec; 50% districts ruraux.	50% civilistes; 50% spécialisés.	20%
Supérieure	92	49,3	57,8	75% Montréal et Québec; 25% districts ruraux.	Civilistes et spécialisés.	14%
D'appel	15	51,5	59,8	Québec et Montréal		14%
Total	359	48,7	56,4			

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil, Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE
PRIX À L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:
Par poste, lundi au samedi: \$12.50 3 MOIS, \$25.00 6 MOIS, \$50.00 1 AN
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec): \$12.50 3 MOIS, \$25.00 6 MOIS, \$50.00 1 AN
Autres centres du Québec et ailleurs au Canada: \$15.00 3 MOIS, \$30.00 6 MOIS, \$60.00 1 AN
Pays étrangers: \$20.00 3 MOIS, \$40.00 6 MOIS, \$80.00 1 AN

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30.
647-3334

RENSEIGNEMENTS 647-3233

REDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES **647-3311**
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES

ACHATS **647-3241**
CRÉDITS ET RECOURS **647-3236**
PERSONNEL **647-3219**
PROMOTION **647-3342**

Une charge contre...

(Suite de la première page)

qui touchent tous les aspects de l'exercice de la justice. Elles se regroupent sous des chapitres qui traitent de la famille et de la protection de la jeunesse, de la réorganisation de la magistrature, de l'accélération du processus judiciaire, de la réforme permanente des lois et de l'humanisation de la justice.

Le temps est venu

"Le temps est venu de réviser la constitution en ce qui touche la justice et de rétablir, en 1975, un équilibre, annonce M. Choquette dans l'avant-propos du livre blanc.

Cette position, comme la majorité des recommandations contenues dans le document, a déjà fait l'objet d'un examen par le Cabinet, qui les a endossées, affirmait, hier, le ministre, peu après la publication du livre blanc. Son contenu, ajoutait-il, ne fera pas l'objet globalement d'un examen en commission parlementaire, mais certaines des lois auxquelles il donne lieu pourront être étudiées de cette façon. Dès l'automne, deux projets de loi, l'un concernant la refonte des tribunaux et le second modifiant la loi sur les juges, devraient être présentés.

Des pouvoirs exorbitants

Dans l'avant-propos du document, le ministre Choquette juge exorbitants les pouvoirs d'intervention du gouvernement fédéral dans l'administration de la justice provinciale.

A cet égard, il confronte le texte de la constitution canadienne et la jurisprudence qu'elle a engendrée. Et il s'interroge sur les coûts des duplications pour le citoyen de même que sur les effets de cette dispersion sur l'accès à la justice.

Le ministre souligne les aspects juridiques et politiques de ces problèmes de partage. Il s'indigne du fait que la constitution reconnaisse au gouvernement fédéral le pouvoir sou-

verain, complet, unilatéral, de se doter de son propre réseau; qu'il jouisse de la faculté de nommer les juges de la Cour suprême du Canada, de définir l'étendue de sa juridiction d'appel, qu'il nomme, rémunère, révoque, les juges des principales cours provinciales. Il souligne le fait que les provinces ne puissent confier qu'aux tribunaux composés de juges nommés par le gouvernement fédéral un nombre important d'attributions judiciaires qui portent sur des sujets qui relèvent de sa compétence.

Alors que le gouvernement fédéral peut requérir les services des tribunaux provinciaux pour leur confier des responsabilités dans le domaine de l'administration de la justice fédérale, rien ne l'oblige à payer les frais additionnels encourus par les institutions provinciales.

Les structures juridiques provinciales, poursuit le ministre, sont à l'entière disposition des pouvoirs publics fédéraux. Cette disponibilité n'a encore pas de contrepartie en matière de partage des dépenses.

En somme, la balance des pouvoirs pèse beaucoup plus lourd du côté fédéral. Ceci en raison de la jurisprudence et de sa compétence souveraine. Problème accentué par le fait qu'en dernier ressort, c'est le tribunal fédéral d'appel, à la formation duquel les provinces ne participent pas, qui sera appelé à trancher les litiges de ce partage.

Le cas du divorce

Un des problèmes types posés par le carcan constitutionnel en ce qui a trait à la réforme, et qui émaillent le document-Choquette, est exposé dans le cas du divorce. "Le divorce, est-il écrit, une matière de compétence constitutionnelle du fédéral, ne saurait être attribué à un Tribunal de la famille (solution qui n'a, de toute façon, pas été retenue) sans que le

gouvernement fédéral n'intervienne par voie de loi pour en changer l'attribution actuelle à la cour supérieure. Or, poursuit-il, au contraire qu'un tel tribunal, sans cette juridiction, serait amputé d'une large partie du domaine de sa compétence naturelle."

La bénédiction fédérale

Dans le cadre actuel dénoncé par le ministre Choquette, un grand nombre de changements aux institutions juridiques québécoises devront avoir la bénédiction du gouvernement fédéral pour être réalisés.

D'autre part, le ministre de la Justice tentera de récupérer du gouvernement fédéral les déboursés encourus par l'aide juridique dans le domaine matrimonial.

Comme le précise le document, un protocole d'entente intervenu en 1972 prévoit que le gouvernement fédéral versera au Québec la moins élevée des sommes suivantes: soit \$0.50 par habitant de la province ou \$0 pour 100 des dépenses qu'a entraînées le régime provincial d'aide juridique à titres d'honoraires.

Le protocole d'entente ne couvre cependant que les infractions à une loi sur le Parlement fédéral ou l'application de la loi sur les jeunes délinquants, de la loi sur l'extradition et de la loi sur les drogues. Il exclut du même coup la procédure de divorce qui constitue le volume le plus important d'interventions de l'aide juridique.

Par conséquent, le Québec qui récupère à ce titre un million du gouvernement fédéral tendra de se faire rembourser également l'aide juridique, non seulement dans le domaine pénal ou criminel, mais encore dans les causes touchant le mariage et le divorce.

Lévesque chef...

(Suite de la première page)

les mieux placés devant les caméras."

La question a été réglée à la satisfaction des premiers intéressés, et René Lévesque est toujours à la tête du parti. Mais elle demeure posée: le président doit-il être dans ou hors du Parlement? "Ils ne sont que six députés, explique René Lévesque, et ils font très bien leur job. Depuis que le parti est devenu l'Opposition officielle, leur force d'impact a quadruplé.

"Si je devais aller les rejoindre, cela ne ferait qu'un député de plus. Par contre, je suis peut-être plus efficace en faisant hors du Parlement un travail d'enracinement que l'alle parlementaire ne peut physiquement accomplir."

Quoi qu'il en soit des arguments pour et contre, les hautes instances du parti se contentent de jongler avec cette question, insoluble tant que ne seront pas déclenchées des élections partielles où René Lévesque pourrait se présenter sans être sûr au départ de se faire battre.

Une chose certaine: si le chef actuel devait être à nouveau battu dans des partielles ou lors des élections générales prévues pour 1976, la question reprendrait d'un coup son acuité.

Que la crise de "leadership" se soit résorbée, Robert Burns, le leader parlementaire du PQ, en témoigne: lui qui, avant le dernier congrès du parti, avait lancé: "qu'il se fasse élire ou qu'il parte!"

René Lévesque, pour sa part, estime que les journalistes avaient monté en épingle la portée de cette

déclaration: Robert Burns, de son côté, se montre fort satisfait du comportement de son parti parce que, dit-il, depuis le dernier congrès, "le PQ se mouille avec les syndicats". C'était son principal point d'insatisfaction.

De même, il n'a que louange pour son chef "qui, affirme-t-il, assume son "leadership" de façon non équivoque depuis quelque temps. Il est d'ailleurs présent."

En fait, depuis la mi-janvier, René Lévesque s'est remis en branle. La semaine dernière il avait visité 16 circonscriptions au rythme d'environ une circonscription par semaine et d'une journée, une journée et demie à chaque endroit. Ce qu'il appelle sa tournée continue elle cependant a été interrompue au début du mois d'avril par le lancement de la campagne annuelle de financement. Mais, il devait la reprendre ces jours-ci en partant pour les Îles-de-la-Madeleine.

Depuis la fin de 1974, les militants se montrent moins préoccupés du "leadership" du président-fondateur. A l'extérieur, cependant, on en parle encore. Notamment au sujet de Pierre Bourgault, l'ancien président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (Rin), l'un des partis dont la clientèle a été absorbée par le PQ.

Après avoir quitté la scène politique en 1972, cet Ancien de la cause de l'Indépendance a fait une entrée remarquée à la fin de 1974. Plusieurs lui prêtent depuis ce temps le rôle de chef charismatique de l'opposition à René Lévesque au

sein du parti. Des journalistes lui ont même fait dire qu'il souhaitait que Lévesque quitte la présidence.

Entre les deux hommes, il y a effectivement une opposition viscérale, une hostilité instinctive. Les deux en conviennent.

René Lévesque ne cache pas d'ailleurs que la réapparition de Bourgault cause un problème au parti. Mais il le situe au niveau de l'image du PQ, pas du tout comme une menace à son "leadership".

"Bourgault a une espèce de besoin, expliquait-il la semaine dernière, ce qui est très humain, de faire parler de lui personnellement, plus que de faire avancer le parti (Tout le monde ne peut être homme de parti, j'en sais quelque chose) ou de faire avancer l'option elle-même.

"Ca l'amène à faire des déclarations fracassantes du genre de celle qu'il avait faite au SOLEIL en déclarant: "Si je savais que l'Indépendance devait entraîner un million de morts, je débarquerais tout de suite." Ca devient du super Jean-Noël Tremblay ou du super Louis-Philippe Lacroix. Ce qui n'aide pas du tout à l'espèce de cohérence essentielle à l'image du parti."

Par contre, René Lévesque refuse de croire que Pierre Bourgault puisse constituer une contestation directe de son "leadership". "C'est de la foutaise que de penser cela!" La plupart des autres péquistes, interrogés à ce sujet, se contentent d'ailleurs de sourire.

comme insoumis. Plusieurs dizaines de milliers séjournent toujours à l'étranger, au Canada et en Suède en particulier. A peine 20,000 ont accepté l'amnistie conditionnelle proposée par le président Ford jusqu'au 31 mars dernier.

Les pertes en matériel ont également été considérables. Selon les chiffres américains, 3,700 appareils à réaction ont été perdus ainsi que près de 5,000 hélicoptères.

Délai pour le rapport d'impôt au Québec

(PC) — Le ministre du Revenu, M. Gérard Harvey, a indiqué, hier, à l'Assemblée nationale, qu'un délai sera accordé aux citoyens pour produire leur rapport annuel d'impôt sur le revenu.

M. Harvey, qui doit faire une déclaration ministérielle à ce sujet aujourd'hui, a donné cette indication à la suite d'une question du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare. Généralement les rapports d'impôt doivent parvenir au gouvernement à la fin du mois d'avril, mais la situation actuelle des postes ne permettrait pas à plusieurs citoyens de se conformer à la loi.

MARCHÉ D'ALIMENTS

Budget

AFFILIÉ A PROVIGO

VIANDE

POULET 2 A 4 LIVRES
Catégorie A Canada, congelé, éviscéré
La livre **.63**

PIZZA ZOOM
Toute garnie
9 pouces **1.05**

JAMBON CUIT
Tranché FEDERAL
Paquet 6 onces **.89**

SAUCISSE FUMÉE
FEDERAL
La livre **.79**

LÉGUMES ET FRUITS

PAMPLEMOUSSES
Variété de choix, importés de Floride, grosseur 48
6 pour **.69**

BROCOLI FRAIS
Catégorie no 1, produit Etat-Unis, grosseur 14
Chacun **.59**

CHAMPIGNONS FRAIS
Canada no 1
Boîte ½ livre **.63**

ECHALOTES
Catégorie no 1, importées de Floride
2 ppts **.39**

LAIT INSTANTANÉ PROVIGO
3 livres **1.89**

GATEAUX VACHON
Doigts de Dame saucés chocolat
Boîte de 12 **.87**

BREUVAGE F.B.I.
Raisin, orange ou fruit punch
64 onces **.79**

NETTOYEUR A VITRES BON AMI
15 onces **.59**

AUTRES AUBAINES

MACEDOINE IDEAL
Choix 4 boîtes 19 onces **1.44**

NOURRITURE POUR CHIENS
TOPS, boîtes ou paquets 5 boîtes 15 onces **1.00**

CAFE FRAIS MOULU
CHASE & SAMPSON Sac 1 livre **1.19**

THE TENDER LEAF
60 sachets **.99**

SOUPE LIPTON
Poulet et nouilles 2 enveloppes **.42**

SOUPE LIPTON
Tomates et légumes 2 enveloppes **.54**

RAGOUT BURNS
Bœuf, boulettes et légumes ou poulet 24 onces **.85**

MAIS SUR EPIS
IDEAL, choix 40 onces **.69**

SAUCE A SALADE
MIRACLE WHIP 16 onces **.75**

MOUTARDE PREPAREE
SCHWARTZ 16 onces **.42**

RIZ DAINTY
Instantané, frit ass. 12 onces **.48**

RAISINS WASCOR
15 onces **.77**

MIEL LIQUIDE
DOTON 16 onces **.95**

BEURRE D'ARACHIDES
SCHWARTZ 16 onces **.83**

BISCUITS MONTCLAIR
DE CHRISTIE 16 onces **1.19**

PAPIER TOILETTE
DELSEY, couleurs assorties 4 rouleaux **.98**

DETERGENT LIQUIDE
MIR 2 bouteilles 24 onces **1.15**

NETTOYEUR LIQUIDE
LESTOIL 15 onces **.67**

JAVEL CONCENTRE
JAVEX 128 onces **1.11**

PRODUITS PROVIGO

LAIT EVAPORE
16 onces **.36**

FEVES Coupées jaunes
19 onces **.33**

FEVES Coupées vertes
19 onces **.36**

SIROP DORE
26 onces **.63**

LIQUEUR Saveurs assorties
Bouteille 26 onces **.35**

FIXATIF Pour cheveux, régulier ou extra ferme
10 onces **.99**

CURE-OREILLES
Boîte de 180 **.69**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 MAI 1975.

C'est fini au...

(Suite de la première page)

demi après la débâcle sur les hauts plateaux et dans les provinces côtières et septentrionales.

L'arrivée des vainqueurs

Au moment où les chars du Front national de libération (FNL) faisaient leur entrée dans le Palais présidentiel, la radio nationale a arrêté ses émissions. Seule continuait à émettre la radio du FNL.

Le général Duong Van Minh se trouvait dans le palais où, depuis qu'il avait lancé son ordre de cessez-le-feu unilatéral, deux heures auparavant, il attendait, entouré de quelques collaborateurs et de quelques ministres du gouvernement démissionnaire, l'arrivée des vainqueurs. Le palais avait été déserté dans les minutes qui précédaient par les derniers gardes présidentiels.

La grande grille de façade était restée fermée. C'est par là que les chars, qui avaient auparavant descendu l'avenue Hong Tap Theu au milieu des cris et des acclamations de la population qui courait sur les trottoirs, se présentèrent. Trois blindés défoncèrent la grille. Immédiatement après, plus d'une vingtaine de chars communistes firent leur entrée au palais présidentiel.

Peu après l'entrée des soldats dans l'enceinte du palais, une importante explosion, dont on ignore l'origine, a secoué la ville.

Des centaines de personnes se sont massées dans les rues, acclamant sur leur passage les combattants révolutionnaires.

Les chars communistes ont tiré des salves pour célébrer la prise de Saigon. Les maquisards du Vietcong, souriant, répondaient aux acclamations de la population saigonnoise en agitant les bras.

L'ambassade des Etats-Unis à Saigon, qui avait résisté à une attaque du

Vietcong en 1968, n'a pas résisté ce matin, aux milliers de pillards saigonnais qui ont tout emporté, y compris les lavabos et la machine à détruire les documents secrets.

La plaque de bronze sur laquelle étaient gravés les noms des cinq soldats morts durant l'assaut de 1968 avait été arrachée du hall d'entrée et gisait parmi les documents et le mobilier brisé sur la pelouse.

A l'aube, les pillards avaient déjà commencé à s'attaquer à l'annexe de l'ambassade, à l'arrière du bâtiment principal. Onze soldats et jeunes gens ont essayé d'ouvrir un coffre-fort qu'ils avaient renversé.

Saigon présentait hier le visage d'une ville épuisée par les événements de la nuit. Une pluie fine tombait sur la capitale dont les quartiers centraux semblaient entièrement abandonnés par leurs habitants. Des débris jonchaient les rues où s'étaient déroulées les scènes de pillage.

Les pertes américaines

Le premier Américain tué officiellement au combat au Vietnam est tombé en 1961, trois jours avant Noël. James Thomas Davis, "conseiller militaire", a été abattu près de Saigon. Il était originaire de Livingstone, petite ville conservatrice de 3,000 habitants, dans le Tennessee.

Depuis, selon les chiffres donnés aux Etats-Unis, 56,550 soldats américains, dont 46,000 au combat, sont morts en Asie du Sud-Est. De plus, 303,622 ont été blessés, 2,949 ont été faits prisonniers ou sont portés disparus. Après les accords de Paris, 1,580 militaires américains ont été libérés par le Nord-Vietnam. Certains sont restés plus de sept années en captivité.

Plusieurs milliers de militaires (1,300 seulement selon le Pentagone) ont déserté pendant le conflit vietnamien. 150,000 autres sont considérés



fernando lemieux

servi froid

S'il-vous-plaît...

Messieurs les éboueurs de Sainte-Foy, j'ai un infini respect pour vous, mais je voudrais quand même vous demander un petit service.

Quand vous videz nos poubelles, assurez-vous donc que toutes les ordures en sont sorties. D'ailleurs, et à ce que je sache, vos camions sont conçus spécialement à cet effet. Si la poubelle est à moitié vidée de son contenu, les contribuables seront incommodés par les odeurs que vous connaissez, outre que ledit contenant sera déjà rempli dès le lendemain de votre passage. Faites-vous aller les bras, Messieurs les éboueurs, et pour la plus grande satisfaction de tous. Ça vous tiendra en forme.

Exposition de peintures

René Gagnon expose à partir d'aujourd'hui à la Galerie d'art Charles Huot, au 201, Est, Grande-Allée, dans la Vieille Capitale (pourquoi le dire?). Les oeuvres du peintre pourront être admirées jusqu'au 11 mai inclusivement, de 14h à 22h. Un petit détail en passant et pour ceux qui lisent mes notes jusqu'au bout: ce soir, c'est le

vernissage et donc, la Galerie ouvrira ses portes aux oeuvres de l'artiste à 20h.

Tous n'étaient pas heureux!

L'ouverture officielle du Centre de main-d'oeuvre du Caucasia pour étudiants a eu lieu récemment à bord d'un navire de la "Société de la traverse Québec-Lévis" et n'a certainement pas fait que des heureux.

Nombre d'étudiants n'ont fait remarquer que l'argent dépensé pour les frais de la "croisière" aurait pu être utilement dépensé ailleurs, surtout en leur faveur et surtout que les emplois pourraient bien ne pas "pleuvoir" pour l'été.

Quant aux Lévisiens qui ne sont pas tellement gâtés, ils ajoutent que si employeurs et gens de la population ont pu respirer l'air frais du fleuve, on aurait pu ajouter à leur croisière un "p'tit tour d'autobus" de Lévis qui les aurait fait réfléchir sur la "poésie" d'une traversée pour un piéton qui doit utiliser les services du transport en commun, une fois arrivé sur la Rive-Sud.

"Pâtir" pour s'améliorer

La salle de rédaction du "SOLEIL" est en pleine effervescence. Non pas que les journalistes travaillent plus arduement que d'habitude, car le boulot est le boulot, mais parce qu'on est en train de transformer complètement ces lieux sacrés de la nouvelle. Il y a du plâtre dans le café et sur nos copies, le marteau pneumatique assène ses coups, les torches acétylène grésillent: somme toute, tous s'amuse comme des "p'tits fous". Un de mes confrères, Jacques Dallaire, a eu la "brillante" idée que vous pourriez constater afin de diminuer la quantité de plâtre qu'il pourrait ingurgiter dans une journée. Evidemment, quand tout sera terminé, nous aurons une des salles de rédaction des plus modernes en Amérique du Nord, mais en attendant, il faut "pâtir un brin". Un peu comme pour une femme, n'est-ce pas...? Surtout quand elle veut "attraper" son moineau.

Déjà 25 ans

Il y a déjà 25 ans que la paroisse Saint-Thomas d'Aquin existe à Sainte-Foy. L'événement sera marqué le 11 mai, à 11h30, par la messe qu'interprétera le chœur Les Rhapsodes.

Ils présenteront alors la Messe brève no 4, en si bémol majeur, de Joseph Haydn ("Kleine Orgelmesse") et d'autres oeuvres religieuses de la période classique. Moi qui n'ai pas entendu de messe en latin depuis si longtemps, je vais certainement y assister et je sais que la foule sera nombreuse.



La Semaine verte

La ville de Sainte-Foy connaît, du 1er au 7 mai, l'"Opération-Verdure". Vous avez probablement déjà reçu un dépliant explicatif, vert et fort engageant. Je vous demande, vous les gens de Sainte-Foy, de participer activement à l'événement.

À la Bibliothèque municipale, angle Route de l'Eglise - Place de Ville, il y aura des kiosques d'informations fort diversifiées et cela tous les jours, plantation symbolique d'un arbre, mercredi, le 7 mai, par le ministre des Terres et Forêts, Kevin Drummond, sur le terrain de la Bibliothèque, en après-midi, etc.

Les espaces verts, les fleurs, les arbres créent de la beauté partout. À Sainte-Foy, il y a beaucoup de verdure, mais il y a encore place pour l'amélioration, la propreté des rues et des pelouses, etc. Vivre dans la beauté rend la vie plus intéressante.

"Repas du Printemps"

Voulez-vous un bon repas canadien et à prix populaire, en sus...? Très bien! Vous n'aurez qu'à vous rendre, le vendredi 9 mai, au Centre récréatif Saint-Roch, sis au 230 Du Pont et la Corporation des loisirs communautaires de Saint-Roch vous y convie chaleureusement.

À partir de 11h et jusqu'à 19h, vous pourrez déguster tout à votre aise. Un chansonnier et des projections de films agrémenteront votre repas. Il paraît qu'une unité mobile de la Station CJRP sera sur place et offrira des prix de présence. Mais ce ne sera que le hors-d'oeuvre...!

Le développement de l'axe routier Orléans doit tenir compte de l'économie du secteur

par Richard COTE

Dans le débat concernant le développement de l'axe routier Orléans, il faut parfois laisser de côté les opinions sentimentales et non fondées relatives à la protection de l'environnement et prendre surtout en considération l'impact économique d'un tel projet et l'essor touristique qu'il apportera à la Côte de Beaupré.

C'est là en quelque sorte la philosophie qu'a mise de l'avant le maire de Beaupré, M. Marcel Bédard, alors qu'il défendait la nécessité de la

création d'un troisième lien entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent au niveau de Beaupré.

Portant la parole lors d'une table ronde sur le projet Centreau (projet visant à faire du chenal nord de l'Île d'Orléans un immense lac contenu par deux jetées) dans le cadre du 13ième congrès annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau, le maire Bédard a rappelé que le coût du projet ne devait pas être considéré comme un argument défavorable puisqu'il fallait garder à l'esprit que d'ici 1979 le pont de l'Île sera

devenu désuet d'après les normes du ministère des transports et qu'il faudrait le remplacer au coût de \$30 à \$40 millions.

M. Bédard, qui est aussi adjoint parlementaire au ministre des transports, a dit qu'il fallait prévoir entre 6 et 7 ans pour la construction de ce pont-jetée qui constituera, à son avis, le dernier chaînon de la chaîne routière entourant le Québec métropolitain.

Il a tenu à souligner de plus que cet axe Orléans était le lien entre les deux rives qui nécessitait le moins d'expropriation et celui qui

menaçait le moins l'environnement historique.

Par ailleurs, les autres participants à ce panel ont tenté de décrire les avantages du projet Centreau notamment sur le plan touristique et récréatif, tout en notant le faible impact négatif en ce qui a trait à l'écologie.

D'autre part, au cours d'un banquet donné hier soir à l'occasion de ce congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau, un porte-parole du ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé, a annoncé que l'association recevrait du mi-

nistère en question une subvention de \$15,000.

À l'instar de son confrère le ministre responsable de l'environnement, M. Victor Goldbloom, qui a rencontré hier après-midi les congressistes, le ministre Massé a laissé savoir par son représentant l'admiration qu'il avait pour le travail effectué par l'AQTE et a souligné cet appui d'une aide financière.

Rappelons que l'AQTE groupe des ingénieurs conseils, des techniciens et diverses personnes intéressées de près ou de loin de par leur travail à la protection de l'eau en tant que partie de l'environnement.

Paul Fortin
914 SAINT-JEAN - PLACE LAURIER
STATIONNEMENT GRATUIT PARC-AUTOS-D'YVOVILLE

D'ALLURE SPORTIVE,
SOUPLES, PRATIQUES,
IDEALES POUR
MARCHER DANS
UN PARFAIT
CONFORT...

master charge
CHARGE X

Vous êtes femme,
vous êtes belle
avec **Lise Watier**

Les produits de
traitement et ma-
quillage apportent
à votre visage la
fraîcheur de votre
beauté. Ils sont
hydratants et n'as-
sèchent pas la
peau.

LAIT HYDRATANT: excellente base de maquillage aux extraits de cactus. Pénètre, hydrate et protège. 5 onces. 4.50

CREME DE PROTECTION à l'aloé-véra: base recommandée pour les peaux sèches. Protection efficace contre le soleil et la poussière. 2 onces. 5.50

TROUSSE DE VOYAGE: incluant de petits formats de lait démaquillant, lotion rafraîchissante, lait hydratant, crème de nuit et masque hydratant. 4.75

Démonstrations:
Nous vous invitons à rencontrer Mlle Lise à notre comptoir de Centre-Ville et M. Dominique à notre comptoir de Place Laurier du 1er au 3 mai incl. Ils vous conseilleront, vous maquilleront dans les harmonies-mode et compléteront les prescriptions personnelles de beauté.

R. 16, r-de-ch. Centre-Ville et r. 816, Place Laurier 2e.

Prime-beauté Lise Watier
Pour tout achat de 8.00 de produits Lise Watier, vous recevrez gratuitement un cadeau: une poudre pressée dans une minaudière, un vernis à ongles et eau de parfum.

paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Projet de regroupement pour le tourisme dans l'Est du Québec

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

RIMOUSKI - Passablement perturbé par la tempête qui a sévi dans toute la région, le deuxième Congrès du tourisme de l'Est du Québec, qui s'est déroulé en fin de semaine à Mont-Joli, aura toutefois réussi à jeter les bases d'un projet de regroupement régional en vue de la planification et de la concertation des programmes de développement du tourisme régional.

Cette préoccupation de la mise sur pied d'un organisme capable d'assumer le rôle de coordonnateur et d'interlocuteur régional au domaine du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, a constitué la plaque tournante des délibérations d'un atelier unique de travail, où se sont retrouvés la trentaine de congressistes qui avaient bravé le soubresaut hivernal.

On a donc formé un comité organisateur de cinq membres comprenant Normand Haché, de Bonaventure, Jocelyne Michaud, de Mont-Joli, Jean-René Coulombe, de Matane, Robert Deraps, des îles de la Madeleine, et Jerry Beizile, de Matane.

Ce comité aura pour tâche de mettre sur pied la commission touristique régionale projetée, en lui assurant tout particulièrement un caractère représentatif des entreprises et des associations de tout l'Est du Québec.

Quant à ce regroupement régional du tourisme, il aura principalement pour objectifs d'assurer une liaison efficace avec les différents organismes gouvernementaux concernés, de déterminer et de diffuser des programmes de développement utiles et utilisables dans la région, ainsi que d'identifier les critères de sélection des projets

touristiques à mettre en œuvre ou à changer, dans le territoire régional.

Par ailleurs, le congrès s'est penché sur l'étude de quatre problèmes-thèmes de l'activité touristique de la région, soit: 1) l'efficacité des établissements du mi-

lieu; 2) la concurrence, comme facteur de développement, entre le gigantisme de la grande entreprise et la personnalisation des services de la petite ou moyenne entreprise en place dans la région; 3) le gaspillage des énergies à reprendre des

études déjà faites ou à mettre en place des services communautaires déjà disponibles; 4) les opérations préventives et progressives à déterminer, dans une conjoncture économique qui rétrécit graduellement la marge du revenu disponible de la clientèle

touristique de la région. Dans les recommandations également formulées à l'occasion de ces assises, il y a lieu de signaler celle d'envoyer une délégation auprès de l'Institut de tourisme et de l'hôtellerie du Québec, en vue d'obtenir entre autres un

programme de cours itinérants, qui collent réellement aux besoins des hôteliers et des restaurateurs de la région.

On s'est également proposé une meilleure utilisation des équipements que le Centre d'étude et de recherche en tourisme du Cégep de Matane peut mettre à la disposition du milieu, ainsi que la diffusion dans tout le territoire d'un recueil de 90 recettes de préparation des fruits de mer, qui en est à l'étape de l'impression.

Le projet de radio MF dans Portneuf, ni en danger ni en faillite

par Gérard ROCHETTE

PORTNEUF — Le projet de radio communautaire MF dans la région de Portneuf n'est pas en danger et encore moins en faillite.

C'est la déclaration émise par le président de la Corporation de radio communautaire MF de Portneuf Inc., M. Claude Archambault, dans un communiqué de presse.

C'est à la suite de la publication, dans LE SOLEIL du 2 avril dernier, d'un article sous le titre "Le projet est en danger, faute d'argent", que le président a émis un tel communiqué.

Même s'il est vrai que l'objectif de \$60.000 n'a pas encore été atteint, dit M. Archambault, le travail effectué au cours des derniers mois permet de conclure que la réalisation du projet n'est plus maintenant qu'une question de temps.

L'idée d'un poste communautaire est dorénavant partagée par la très grande majorité de la population de Portneuf. C'est ce qui importait d'abord et avant tout. Le caractère communautaire n'étant plus remis en question, le financement suivra son cours normal. L'argent viendra peut-être moins rapidement que les membres l'ont espéré au début, mais nul doute que l'objectif fixé sera atteint sinon dépassé au cours de la prochaine étape.

D'ailleurs, d'ajouter M. Archambault, depuis plusieurs semaines, le conseil d'administration a ralenti la campagne de financement pour consacrer plus de temps à consolider ses relations avec les associations et les organismes du milieu. La réponse positive qu'il a reçue du secteur nord de la

région est des plus encourageantes et ces contacts seront multipliés dans toutes les autres localités.

"Ce rapprochement entre les promoteurs de la radio communautaire et les groupes déjà constitués est une garantie de succès pour la campagne de financement qui sera relancée en mai."

Le président conclut en disant: "De plus, l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 12 mai sera l'occasion de faire le point. Les membres de la radio communautaire doivent entreprendre la dernière étape plus confiants que jamais: maintenant que Portneuf la veut sa radio communautaire, nous l'aurons sûrement."

Signalons que l'article du SOLEIL dont fait mention le président Archambault mentionnait que la campagne populaire de financement avait rapporté seulement \$10.000 sur un objectif de \$60.000 (ce que M. Archambault confirme d'ailleurs), ce qui mettait en danger le projet et rendait les prochaines semaines cruciales quant à la réalisation.

Un tel article et les conclusions tirées étaient sorties du rapport soumis par le secrétaire de la radio communautaire MF Portneuf, M. Raymond Beland, aux participants de l'assemblée générale annuelle du Conseil de développement de Portneuf.

JEAN-LOUIS
LABARRE
OPTOMETRISTE
Village Normand
3e étage
Place Laurier
659-1355

GRANDE VENTE PRINTEMPS

Pantalons
Jeans
Chandails de coton
de **99¢**
à **\$5.99**

Boutique **ZABÉ**
GALERIES CHAGNON
LEVIS

VOUS POUVEZ TOUJOURS COMPTER SUR VOTRE

Ami

L'ÉPICIER DE CONFIANCE



CRETONS
FRANCAIS
CUISINES
ROCHETTE
cont. 10 oz **.89**

TETE
FROMAGE
CUISINES
ROCHETTE
cont. 10 oz **.79**

JAMBON
DEMI-COTTAGE (midget)
ST-CASTIN
lb **1.39**

POMMES McINTOSH
ATMOSPHERE CONTROLEE
RECOLTE DU QUEBEC CAT.
CANADA DE FANTAISIE
cello 5 lb **.79**

CONCOMBRES
DE L'ONTARIO
VARIETE "PRINCE"
CAT. CANADA # 1
ch. **.25**

CHOUX VERTS
PRODUIT DES E.-U.
CAT. CANADA # 1
lb **.14**

MELANGE A GATEAUX
BLANC, CHOCOLAT, DORE
TWINKLE
env. 15 oz **.59**

JUS
DE LEGUMES
V-8
bte 48 oz **.63**

CAFE MOULU
MAXWELL
HOUSE
sac 1 lb **1.15**

PAPIER DE TOILETTE
BLANC ou COULEURS ASS.
DELSEY
pqt 2 rlx **.47**

PATES ALIMENTAIRES
COUDES - SPAGHETTI - SPAGHETTINI
CATELLI
bte 1 lb **.75**

GATEAUX
MINI-JOS-LOUIS
VACHON
bte 12 **.95**

AVEC LES PRODUITS DE QUALITE



C'EST CERTAIN!

BAS-CULOTTES
TAILLE UNIVERSELLE ST-CASTIN
la paire **.49**
CATSUP VERT
(CHOW-CHOW) ST-CASTIN
bocal 15 oz **.67**
BEURRE D'ARACHIDES
CREMEUX ST-CASTIN
bocal 16 oz **.83**
CHAMPIGNONS
TIGES ET MORCEAUX ST-CASTIN
bte 10 oz **.52**
FEVES JAUNES COUPEES
QUALITE DE CHOIX ST-CASTIN
bte 19 oz **.35**
EAU MINERALE
ST-CASTIN
bouteil. 30 oz **.31**

BISCUITS SODA
SALES ou NON SALES ST-CASTIN
bte 2 lb **1.27**
BETTERAVES MARINEES
ST-CASTIN
bocal 24 oz **.49**
MIEL BLANC PUR
LIQUIDE ST-CASTIN
bocal 16 oz **.98**
TOMATES EN CONSERVE
QUALITE DE CHOIX ST-CASTIN
bte 19 oz **.57**
FRUIT COCKTAIL
QUALITE DE FANTAISIE ST-CASTIN
bte 28 oz **.74**
LIQUEUR EN CANETTES
ESSENCES ASSORTIES ST-CASTIN
10 oz **.17**

POIS VERTS # 4
QUALITE DE FANTAISIE ROYAL ROSE
bte 19 oz **.38**

GELEE A DESSERT
SAVEUR DE FRUITS ASS. JELL-O
bte 3 oz **.55**

EAU DE JAVELLE
CONCENTREE MIX-O
cont. 128 oz **.87**

SAUCE A LA VIANDE
POUR SPAGHETTI CUISINES ROCHETTES
bocal 24 oz **1.31**

DETERGENT LIQUIDE
POUR LA VAISSELLE IVORY
cont. 22 oz **1.15**

LINGES TOUT USAGE
HANDI-WIPE
bte 12 oz **.97**

MOUCHOIRS DE PAPIER
BLANCS POUR HOMMES KLEENEX
bte 60 (3 plis) **.55**

BOUCHEES DE CHOIX
POUR CHATS, SAVEURS ASSORTIES PUSS 'N BOOTS
bte 6 oz **.39**

NETTOYEUR A VITRES
WINDEX
aérosol 20 oz **.96**

JUS DE TOMATE
QUALITE DE FANTAISIE HEINZ
bte 19 oz **.26**

CRISTAUX A SAVEUR
D'ORANGE TANG
env. 3 1/4 oz **4/1.19**

MARGARINE DURE
GOLDEN GIRL
1 lb **.54**

SAUCE A PIZZA
CUISINES ROCHETTE
bocal 12 oz **.59**

NOUVEAUX BISCUITS MONTCLAIR
(GUINAVE ENROBEE DE CHOCOLAT ET COCO) CHRISTIE
sac 16 oz **1.25**

NETTOYEUR LIQUIDE
TOUT USAGE LESTOIL
bouteil. 28 oz **1.22**

SAUCE B.B.Q.
GAZA
bte 14 oz **.37**

BOUDIN EN CONSERVE
GAZA
bte 20 oz **.61**

LAMES DE RASOIR
SHICK INJECTEUR
pqt 5 lames + 2 gratuites **1.01**

POIRES BARTLETT MOITIES
QUALITE DE CHOIX AUSTRAL "Le soleil d'Australie"
bte 28 oz **.69**

PATE DENTIFRICE
COLGATE
tube 50 ml **.67**

RAGOUT DE BOULETTES
BOULETTES ET PATATES CORDON BLEU
bte 30 oz **1.38**

SIROP DE TABLE
VACHON
bouteil. 32 oz **1.14**

ESSUIE-TOUT
COULEURS ASSORTIES KLEENEX BOUTIQUE
pqt 2 rlx **.94**

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

LES MARCHES D'ALIMENTATION



**METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE VIE
EN VOUS HABILLANT A LA MODE CHEZ...**

St. Lawrence
CLOTHING

**STATIONNEMENT GRATUIT
EN FACE DU MAGASIN**

**95 EST
ST-VALLIER**



**LA MEILLEURE
QUALITE DANS
NOS ENSEMBLES
6 ARTICLES**

- 1 COMPLET DERNIER CRI
EN TISSU TOUT LAINE
OU LAINE ET POLYESTER
- 1 PAIRE DE SOULIERS
EN CUIR VERITABLE
- 1 CHEMISE PERMA-PREST
- 1 CRAVATE A LA MODE
- 1 CEINTURE EN CUIR
- 1 PAIRE DE BAS

SPECIAL

69⁹⁵

**AUTRES ENSEMBLES
6 ARTICLES**

89⁹⁵ A \$135

CHARGEX

master charge



**PANTALON
GRATUIT**

**100% POLYESTER
REELLE VALEUR \$15.95
avec l'achat d'un**

VESTON SPORT

**en polyester
ou laine et polyester**

TRES SPECIAL

39⁹⁵

**AUTRES VESTONS SPORT
AVEC PANTALON GRATUIT**

49⁹⁵ ET 59⁹⁵



SEUL LE
GRAND COEUR
DE MON EPICIER
"GEM" PEUT
M'AIDER
A BOUCLER
MON BUDGET,
C'EST POURQUOI
JE L'AI
ADOPTÉ



LA SATISFACTION DU CLIENT SUR TOUTE LA LIGNE NOUS TIENT A COEUR

LES PRODUITS



TOUJOURS EN
BONNE PLACE,
A LA BONNE PLACE,
CHEZ VOTRE
EPICIER "GEM"

CREME GLACEE 1¹⁹

SAVEURS ASSORTIES — ST-CASTIN carton 1/2 gallon

COCKTAIL DE FRUITS .74

QUALITE DE FANTAISIE — ST-CASTIN bte 28 oz

TOMATES EN CONSERVE .63

QUALITE DE CHOIX — ST-CASTIN bte 28 oz

MIEL PUR BLANC LIQUIDE .98

ST-CASTIN bocal 16 oz

BETTERAVES MARINEES .49

ST-CASTIN bocal 24 oz

BISCUITS SODA 1²⁷

SALES OU NON SALES — ST-CASTIN bte 2 lb

LIQUEUR EN CANETTE .17

SAVEURS ASSORTIES — ST-CASTIN 10 oz

FEVES JAUNES COUPEES .35

QUALITE DE CHOIX — ST-CASTIN bte 19 oz

ASPERGES COUPEES .44

QUALITE DE CHOIX — ST-CASTIN bte 12 oz

BEURRE D'ARACHIDES .83

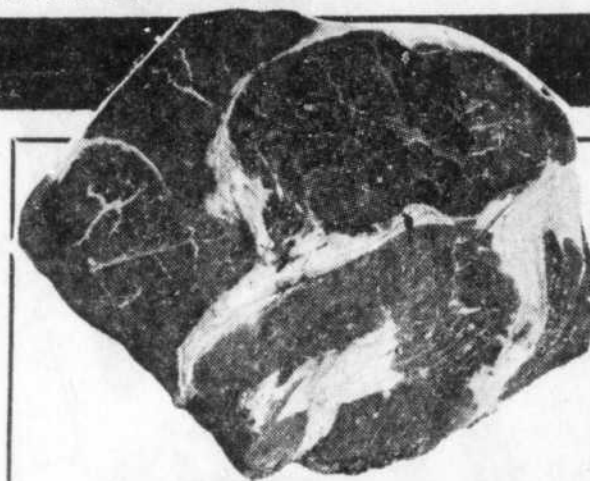
CREMEUX — ST-CASTIN bocal 16 oz

CATSUP ROUGE (CHOW-CHOW) .75

ST-CASTIN bocal 15 oz

BAS-CULOTTES .49

TAILLE UNIVERSELLE COULEURS ASSORTIES — ST-CASTIN la paire



BOEUF DE MARQUE ROUGE
**BIFTECK DE RONDE
DESOSSE**

TRANCHE
ENTIERE

1¹⁹

lb

BOEUF DE MARQUE ROUGE
ROTI DE CROUPE

COUPE REGULIERE lb 1¹⁹

BOEUF DE MARQUE ROUGE

ROSBIF

POINTE DE SURLONGE OU

ROTI DE CROUPE DESOSSE lb 1⁶⁹

BOEUF FRAIS

HACHE lb .59

PAIN DE POULET

BILOPAGE lb .89

SAUCISSES FUMÉES

SODOR pqt 1 lb .79

AVEC LES VIANDES
DE QUALITE



C'EST
CERTAIN!

CRETONS FRANCAIS

ST-CASTIN
cont. 10 oz

.89

TETE FROMAGEE

ST-CASTIN cont. 10 oz .79

GRAISSE DE ROTI

ST-CASTIN cont. 6 oz .49

PIZZA TOUTE GARNIE

9" — ST-CASTIN ch. 1²⁹

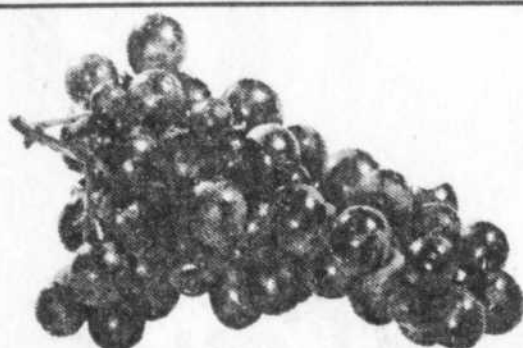
JAMBON 1/4 DE FESSE

(DINNER HAM) TOUT CUIT — DESOSSE lb 1⁸⁹

ST-CASTIN

JAMBON DEMI-COTTAGE

(MIDGET) — ST-CASTIN lb 1³⁹



RAISINS NOIRS

"VARIÉTÉ RIBIER"
PRODUIT DU CHILI
CAT. CANADA # 1

lb .69

ANANAS FRAIS .65

GROSSEUR 9 ch. PRODUIT IMPORTÉ

CITRONS DE CHOIX .49

GROSSEUR 140 6/ PRODUIT DES E.-U.

NAVETS .25

PRODUIT DU QUEBEC cello 2 lb CAT. CANADA # 1

RADIS DE FLORIDE .10

PRODUIT DES E.-U. cello 6 oz

PERSIL FRAIS .17

PRODUIT DES E.-U. 1e pqt

PRIX SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ

POIS VERTS # 4 2/ .75

QUALITE DE FANTAISIE — ROYAL ROSE bte 19 oz

SAUCE A SALADE 1²²

MIRACLE WHIP — KRAFT bocal 32 oz

NOURRITURE POUR BEBES 5/ .99

SAVEURS ASSORTIES — HEINZ bocal 5 oz

CONFITURES DE FRAISES 2⁹⁶

AVEC PECTINE — VACHON bocal 64 oz

NOURRITURE POUR CHATS .26

POISSON & POULET — PUSS 'N' BOOTS bte 15 oz

POUDING INSTANTANE .30

SAVEURS ASSORTIES — ROYAL bte 3 oz

JUS DE TOMATE .26

QUALITE DE FANTAISIE — HEINZ bte 19 oz

SACS A ORDURES 1¹⁰

POUR L'EXTERIEUR 26" x 36" — GLAD pqt de 10

EAU NATURELLE .67

EVIAN bout. 52 oz

NETTOYEUR LIQUIDE .55

MR. NET bout. 16 oz

ESSUIE-TOUT .95

BLANC OU COULEURS ASST. — ROYAL pqt 2 rouleaux

LAMES DE RASOIR 1⁰¹

SHICK INJECTEUR PQT DE 5 LAMES (+ 2 GRATUITES)

GANTS COURTS PLAYTEX 1⁰³

POINTURES ASSORTIES la paire

JAVEX 1²⁹

POUR LES NON JAVELISABLE bte 26 oz

BREUVAGE AUX RAISINS 4/ .85

WELCHADE canette 10 oz

NOUVEAUX BISCUITS LIDO .89

(FARINE D'AVOINE ENROBES DE CHOCOLAT OU FARINE D'AVOINE SEC) sac 12 oz

SAUCE A LA VIANDE .55

POUR SPAGHETTI — CATELLI bte 14 oz

BISCUITS DARE 1⁰⁵

(GINGEMBRE-FONDANT-FARINE D'AVOINE) bte 24 oz

CEREALES ASSORTIES .85

POUR BEBES — HEINZ bte 16 oz

GATEAUX .69

FAMILIALE ASSORTIS — STUART la boîte

GELEE A DESSERT 2/ .89

SAVEURS ASSORTIES — ROYAL bte 6 oz

LAIT INSTANTANE 1⁹⁵

BOWLAC bte 3 lb

THE EN SACHETS .99

ORANGE PEKOE — TENDER LEAF bte 60

SIROP D'ERABLE PUR 1³⁵

CITADELLE bout. 16 oz

SAUCE A HOT CHICKEN 2/ .65

CORDON BLEU bte 14 oz

SOUPES AYLMEY 2/ .45

(TOMATES & RIZ - CREME DE CELERI) bte 10 oz

MOUCHOIRS DE PAPIER .29

BLANCS OU COULEURS ASST. — ROYAL bte 60 (3 plis)

DESODORISANT .59

PARFUMS ASSORTIS — AIR-CARE aérosol 7 oz

THON PALE ENTIER .45

CLOVER LEAF bte 3 1/2 oz

FARINE 3¹⁹

TOUT USAGE — FIVE ROSES sac 20 lb

COUCHES BABY SCOTT 2⁰⁵

REGULIERES PQT 30 OU DE NUIT PQT 24

NOUVEAUX BISCUITS LIDO .99

(NOIX ET RAISINS OU BRISURES DE CHOCOLAT SANDWICH) sac 12 oz

PATES ALIMENTAIRES
(COUDES-SPAGHETTI-
SPAGHETTINI)
CATELLI
bte 16 oz

2/ .75

MELANGE A GATEAUX
BLANC OU CHOCOLAT
ROBIN HOOD
sachet 11 oz

2/ .65

MARGARINE MOLLE
THIBAUT
cont. 1 lb

.79

PECHES
TRANCHEES
OU DEMIES
QUALITE DE FANTAISIE
DEL MONTE
bte 28 oz

.67

FARINE TOUT USAGE
FIVE ROSES
sac 7 lb

1⁰⁹

DETERSIF EN POUDRE
ARCTIC POWER
bte
familiale

2⁰⁹

PAPIER DE TOILETTE
COULEURS ASSORTIES
MODERNE
pqt 2 rouleaux

.41

KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ
bout. 15 oz

.55

l'opinion des lecteurs

Onze questions à M. Cloutier au sujet du français écrit

M. Claude Beauchamp, rédacteur en chef.

Dans des articles percutants, on faisait état dernièrement de la situation du français écrit dans les écoles du Québec. A première vue, la description semble parfois juste, l'analyse souvent absente.

Notre ministre de l'Éducation nationale n'a pas manqué une fois de plus de s'emparer de ces articles pour "faire de la politique". L'enseignement du français n'est pas sans problèmes, il faut en convenir. Mêler les cartes ne nous aidera pas à les résoudre. Vous voulez mêler les cartes, M. le Ministre, ce jeu se joue à deux.

1. M. le Ministre, quand un gouvernement a le courage de "fanfaronner" sa loi 22 et ses règlements, peut-il demander à une collectivité un grand respect pour sa langue maternelle?

2. M. le Ministre, est-ce la responsabilité des professeurs de français si votre Ministère a mis de l'avant un programme-cadre (1968-1969) avant de songer au perfectionnement (1975)?

3. M. le Ministre, les professeurs de français doivent-ils être les seuls maîtres préoccupés de la qualité du français dans nos écoles?

4. M. le Ministre, croyez-vous qu'on puisse améliorer la situation en ne prévoyant qu'une seule (1) période de langue maternelle par jour (de 45 à 50 minutes) dans vos maquettes?

5. M. le Ministre, un dossier a été préparé sur la tâche du professeur de français de-

puis l'avènement du programme-cadre. Si vous l'avez lu, vous avez sûrement constaté que cette tâche comparée à d'autres est beaucoup plus lourde. Avez-vous songé, M. le Ministre, que la préparation des activités d'apprentissage et la correction des travaux écrits des élèves requièrent beaucoup plus de temps et d'énergie que la préparation et la correction mécanique de tests objectifs? (120 travaux d'élèves, c'est long, M. le Ministre). Tous les professeurs sont syndiqués. Ne doivent-ils pas s'attendre à une distribution équitable des tâches?

6. M. le Ministre, est-ce la responsabilité des maîtres en français si le concept de démocratisation scolaire a été mis de l'avant?

7. M. le Ministre, est-ce la responsabilité des maîtres en français si le système scolaire fait réussir des élèves qui ne maîtrisent pas les mécanismes fondamentaux de la langue française? (Les exemples sont nombreux, M. le Ministre, d'élèves placés par les professeurs dans des classes de "rattrapage" qui se retrouvent l'année suivante dans un groupe normal: le classement a ses exigences!)

8. M. le Ministre, dans votre célèbre plan de développement des langues, vous avez consenti des millions pour des ateliers de français. Si pédagogiquement ces ateliers se justifient, politiquement les erreurs qui entourent leur intégration sont nombreuses.

a) Pourquoi avoir consenti de telles sommes d'argent dans un laps de temps aussi court? Certains milieux sont prêts à monter des projets

d'ateliers. D'autres ne le sont pas encore. Mais si on veut profiter de la "manne" qui passe, il faut se dépêcher.

b) Pourquoi avoir lancé un tel ballon politique avant de perfectionner les maîtres pour qu'ils intègrent ces nouveaux moyens d'enseignement?

c) Pourquoi avoir consenti autant de millions sans avoir prévu un certain montant d'argent pour nommer des animateurs pédagogiques compétents?

9. M. le Ministre, est-ce la responsabilité des maîtres en français si l'audio-visuel a plus d'attrait que l'imprimé?

10. M. le Ministre, est-ce la responsabilité des maîtres en français si la provenance sociale des élèves varie d'un type d'école à l'autre?

11. M. le Ministre, est-ce la responsabilité des maîtres en français si vous avez "entassé" les élèves dans des écoles sans vous préoccuper de définir des objectifs au préalable?

Si la société québécoise

désire une classe scolarisée qui écrive bien sa langue maternelle, voici un petit programme que je vous suggère.

1. Abolir l'obligation de fréquenter l'école secondaire (à défaut de quoi nous

aurons un pourcentage très élevé d'échecs); 2. Imposer un examen uniforme à la fin du Secondaire (examen de savoir écrire); 3. Abolir les niveaux de langue; 4. Fermer les postes de radio et de télévision qui massacrent "notre belle langue française"; 5. Interdire la parution de journaux et de revues qui ne respecteraient pas toutes les normes du français écrit; 6. Brûler le rapport Faure; 7. Torpiller les rapports du Conseil Supérieur de l'Éducation; 8. Interdire l'expression "projet éducatif"; 9.

Supprimer magnétophones et ateliers de français; 10. Mettre à l'index la linguistique, la psychologie et la sociologie.

Alors seulement, nous aurons une classe instruite réduite, qui pourra exploiter à son gré la majorité ignorante. Si mon programme ne vous satisfait pas, exigez une réflexion intelligente sur l'enseignement du français.

Bertrand Lavoie, Pointe-au-Pic, Cte Charlevoix.

La revalorisation de l'imprimé en général

M. le directeur,

Qu'il s'agisse de la maîtrise de la lecture, de l'écriture ou d'une certaine manière de parler, il faut s'interroger sur la capacité et la motivation des étudiants à acquérir ces "compétences". A titre d'illustration, il faut se demander si la majorité des étudiants sont psychologiquement capables d'apprendre et de maîtriser l'orthographe française. Conclure que tout le monde peut y arriver parce que, jadis, les privilégiés qui pouvaient "se payer" huit années de cours classique y arrivaient tant bien que mal, c'est biaiser la question de l'enseignement de la langue française au Québec.

Certes le Ministère de l'Éducation n'a pas su se donner la pédagogie et les instruments requis pour que tous ceux qui sont en mesure d'acquiescer toutes les "compétences" linguistiques souhaitées les acquièrent et pour que ceux qui n'arrivent pas à se donner l'un ou l'autre de ces savoirs n'en soient pas pénalisés sur les plans scolaire et social. Toutefois l'absence d'une politique d'enseignement de la langue claire et nuancée ne doit pas nous étonner outre mesure. De façon générale,

les mesures et les directives gouvernementales sont bête-ment myopes, en soi ou dans leur application. Telles se fondent souvent sur une apparente uniformité des individus auxquels elles sont destinées et appliquées. En ce sens, décider d'imposer à tous la connaissance de tel romancier français ou québécois est aussi stupide que d'éliminer la littérature de l'enseignement de la langue en prétextant que cette littérature est un produit de la bourgeoisie.

Quant à la motivation, l'enseignement de la langue doit cesser de fermer les yeux sur la nécessité de la susciter et de la nourrir en ouvrant le Québec sur les pays francophones, même sur ceux qui utilisent le français pour résister à l'impérialisme culturel que cette langue véhicule. Qu'il soit de tendance fédéraliste, autonomiste ou indépendantiste, le gouvernement de Québec doit mettre à profit les puissants moyens de communication audio-visuelle pour faire de tous les peuples francophones nos voisins immédiats.

Roland Berger, un vieux pédagogue "de pointe", rue Boyce, Montréal

vente de manteaux

il y en a pour tout le monde! Manteaux en lainage, en cuir, vestes en suède, costumes en cuir ou suède, impers en popeline, en polyester lavable, capes en velours côtelé, manteaux en tweed anglais, vestes safari en cuir, chemises, jupes et pantalons en cuir impers en "galaxie" et coton parachute. Toutes les longueurs et toutes les couleurs du printemps '75.

Grandeurs: 5 à 15 - 8 à 20 - 16½ à 24½.

réduction de

25 à 50%

(ces escomptes sont aussi valables pour les manteaux de maternité, teen chérie et domaine, 7-14.)

Ces prix sont en vigueur jusqu'à samedi
magasinez tôt pendant que le choix est à son meilleur!

mail saint-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon.



LIQUIDATION PANTALONS UNISEX

Pour faire place à nouvelle marchandise marque LEVI'S

Couleurs: bleu - brun - noir.

Grandeurs: 26 à 38.

Rég. \$14.95 **\$3.99**

SPECIAL

Pour garçons et filles, de 8 à 16 ans.

JEANS et CHEMISIERS UNISEX

En denim de marque Keystone.

Rég. \$14.95 **\$8.95**

SPECIAL l'ensemble

HABIT DE PRINTEMPS

Gr. 8 à 18 ans

100% Coton, Couleurs variées

Rég. \$24.95 **\$13.95**

Egalement Jeans Lois en magasin

HEURES D'AFFAIRES Lundi, mardi, mercredi, de 11h00 à 5h00 p.m. Jeudi, vendredi, de 9h30 à 6h00 p.m. Samedi, de 9h30 à 6h00 p.m.

vêtements BELARO INC.

383, 2e Rue, Limoilou - Québec (voisin Boulangerie A. Laflamme)

Tél.: 522-3222

Stationnement à l'arrière du magasin

La femme méconnaît ses droits

RIMOUSKI — La femme de l'Est du Québec méconnaît ses droits les plus fondamentaux et souffre de l'absence d'information sur sa condition.

C'est ce qui ressort de la rencontre régionale qui se tenait à Matane, en fin de semaine. Rencontre organisée conjointement par le Secrétariat de l'Année internationale de la femme (AIF) et le Conseil du statut de la femme et avec l'étrange collaboration des Comités de Matane et de Rimouski. Quelque 250 femmes y ont participé.

En effet, la femme de la région de l'Est constate une absence inquiétante d'information sur sa santé et sur son corps. Qu'attend-on, se demande-t-elle, pour créer des comités d'information sur la planification des naissances, sur l'avortement? Et pourquoi ne répéterait-on pas, dans d'autres villes, l'initiative du docteur Lucille Martin, de Sainte-Anne-des-Monts, qui créa un centre de prévention du cancer du sein?

Pour les média régionaux, la femme n'existe que dans une publicité orientée vers la promotion de son rôle traditionnel. Ils ne l'informent guère sur ses droits juridiques mais n'hésitent pas à détruire l'image de la femme et de la famille, comme le font certains téléromans.

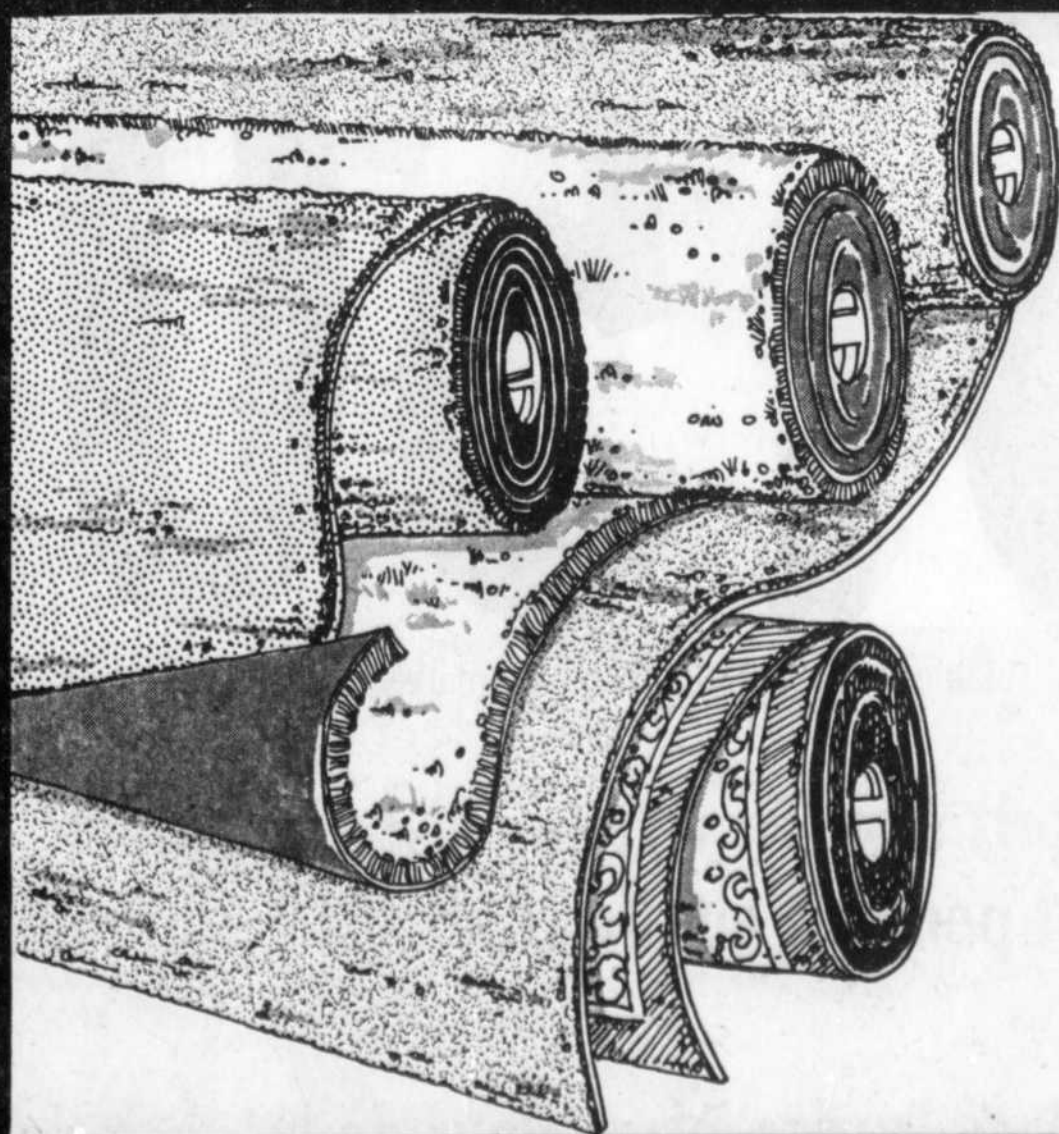
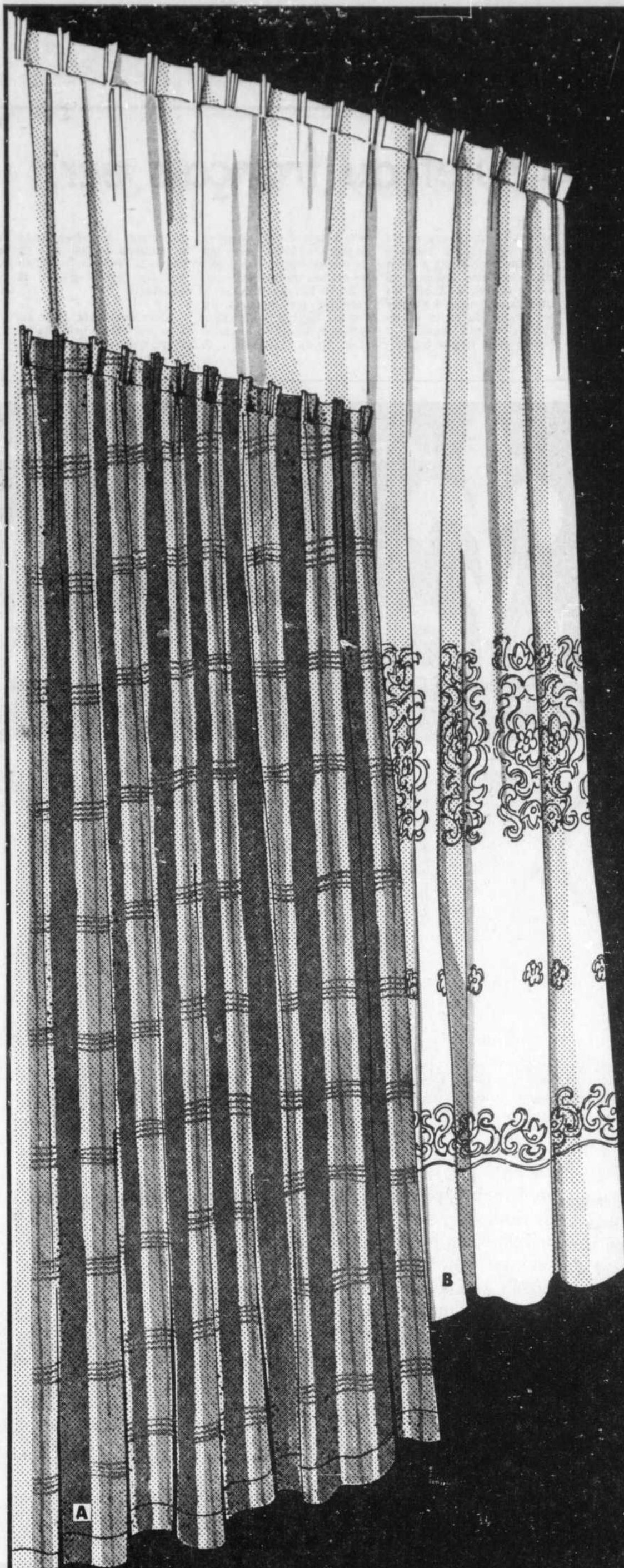
L'émission Femme d'aujourd'hui, si elle est appréciée, n'échappe pas à certaines critiques. Considérant l'heure de sa programmation, inaccessible, on la demande en soirée. On lui reproche également son peu d'intérêt pour les problèmes féminins de la région. En outre, on souhaite ardemment que Consommateurs avertis soit diffusée dans l'Est du Québec. Les déléguées dénoncent également la politique de Radio-Québec de ne venir s'installer, dans une région déjà pénalisée en matière d'information, qu'en 1982. Elles encouragent hommes et femmes à assister aux audiences de Radio-Québec qui se tiendront à l'université du Québec à Rimouski, les 16, 17 et 18 juin.

Rares sont les ateliers qui ignorent les méfaits d'une éducation stéréotypée et sexiste, dont la conséquence est l'absence presque totale de la femme dans le monde politique, administratif et professionnel, particulièrement dans la région. Pour corriger cette situation, on propose une refonte des manuels scolaires, où les sexes ne seront plus confinés à un travail traditionnel respectif et restrictif. On demande également que l'étudiante puisse choisir dans le même éventail de carrières que l'étudiant. On conseille même de ne pas hésiter à confier tant au garçon qu'à la fille un travail ménager, afin de détruire les mythes qui emprisonnent la femme.

On reproche cependant à la femme son manque de solidarité envers la courageuse qui tente de percer l'univers masculin. Mais la mère de famille qui veut se créer une place dans ce monde clos, ne peut compter sur les services essentiels d'une garderie locale. Besoin cruellement ressenti à en juger par la fréquence des revendications d'une politique provinciale, régissant un hypothétique réseau de garderies locales et gratuites.

Certaines mesures sociales sont à changer, décident les femmes de l'Est du Québec. A titre d'exemple, lors d'un accouchement, c'est à la mère de choisir la répartition de son congé de maternité. Lorsqu'elle travaille à mi-temps, elle veut les mêmes droits que sa collègue qui travaille régulièrement. L'expérience de la ménagère devra être considérée au même titre qu'un travail hors du foyer. Afin de revaloriser son travail, elle réclame un salaire pour toutes les ménagères.

Enfin, il ressort de cette rencontre que la femme prend conscience de la nécessité de conquérir son identité propre et de ne compter que sur elle-même pour faire ses revendications et élaborer des actions concrètes. Il est à constater cependant que ce fut d'abord une journée de réflexion et d'observation, puisqu'on n'a pas abouti à des projets concrets. Mais les délégués demandent d'autres rencontres semblables, après la conférence régionale qui aura lieu à l'université Laval, les 30, 31 mai et 1er juin.



LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Vente 1/2 prix

sur tissus pour tenture

Et cela pour une durée limitée! Alors profitez de ces économies extraordinaires pour rajeunir vos fenêtres avec ces merveilleux tissus **CAPRI**

A. Dralon à rayures légères, dans un choix de 7 coloris attrayants: vert, vert et beige, vert et jaune, bleu, rouge. Tissu lavable. Largeur de 118 pouces.

Rég. 9.00 vg.

pour **4⁵⁰** vg.

B. Tergal blanc brodé, en 100% polyester. Tissu lavable. Largeur de 105 pouces.

Rég. 18.00 vg.

pour **9⁰⁰** vg.

Syndicat. Tissus à tentures. Mail St-Roch, 5e étage
Place Laurier et Place Fleur de Lys

4 bonnes raisons pour vous procurer vos tapis au Syndicat

- Tapis de première qualité
- Sous-tapis inclus
- Pose incluse
- Satisfaction garantie

pour **9⁴⁷** incluant sous-tapis
V.C. et pose

Ces tapis pourront décorer agréablement votre salle de séjour, vos couloirs et vos escaliers.

- Tapis Mini-Shag bicolore • Tapis tweed
- Tapis bouclé 2 tons, multi • Tapis à motifs

• **APPORTEZ VOS MESURES**

Syndicat. Tapis. Mail St-Roch, 5e étage.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Cours de préparation à la retraite

par Raymond BRANCON

En coopération avec le ministère de la Fonction publique du Québec, l'université Laval et l'université de Montréal ont inauguré, la semaine dernière, une expérience pilote d'une durée de huit semaines portant sur des cours de préparation à la retraite pour deux groupes chacun d'une trentaine de fonctionnaires provinciaux et de leurs conjoints.

Le contenu de ces cours, préparés par l'Extension de l'enseignement de ces deux universités, concerne tout particulièrement les problèmes psychologiques reliés à la retraite, comme aussi ceux de la santé, de la gestion d'un budget familial moindre pour le retraité, l'organisation de ses loisirs, y compris les voyages, enfin toutes questions pertinentes susceptibles de remplir son existence après la cessation de ses activités professionnelles.

En ce qui concerne l'université Laval, son Laboratoire de gérontologie sociale, créé l'an dernier, fera l'évaluation des résultats des cours de préparation à la retraite donnés aux fonctionnaires sous la responsabilité de l'Extension de l'enseignement. Ces résultats décideront de la suite à donner à cette expérience pilote, qui pourra éventuellement être étendue à d'autres secteurs du fonctionnarisme provincial.

Le Laboratoire de gérontologie sociale, rattaché à l'École de service social de l'université Laval, organisait, en octobre dernier, un colloque provincial sur l'ensemble des problèmes du troisième âge.

À l'école même, c'est surtout au niveau de la maîtrise que les étudiants peuvent se spécialiser en gérontologie. La création du Laboratoire de gérontologie sociale, dirigé par M. Nicolas Zay, devrait favoriser la formation de ces spécialistes en même temps que le développement de la recherche. Toutefois, très peu d'étudiants en service social s'intéressent, aujourd'hui, à cette science relativement nouvelle qu'est la gérontologie, et l'existence de nombreux débouchés offerts par le service social dans d'autres secteurs font prévoir que la situation ne s'améliorera pas de sitôt. Il faut dire que la création d'une université du 3e âge à Laval n'est encore qu'une spéculation de l'esprit, si l'on retient que celle-ci ne compte encore qu'une quinzaine d'étudiants âgés de plus de 65 ans.

Quoi qu'il en soit, l'université Laval envisage de pousser plus avant les connaissances dans les problèmes du vieillissement humain, en se dotant bientôt d'un Centre de recherches en gérontologie et gériatrie. C'est dire que les facultés des Sciences sociales (l'École de service social et l'École des sciences infirmières y sont rattachées) et de Médecine de l'université Laval seraient appelées à collaborer étroitement dans ce futur centre de gérontologie-gériatrie.

À notre époque, où la durée de la vie humaine tend à s'accroître sans cesse grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène publique, la gérontologie et la gériatrie sont pour Laval un secteur de recherche nouveau au Québec, qui a de plus en plus sa place dans notre société urbanisée, sensibilisée, aujourd'hui, aux problèmes du troisième âge.

Le ministère des Affaires sociales du Québec manifeste d'ailleurs un intérêt grandissant pour toutes les questions reliées à la gérontologie sociale. Au colloque de l'École de service social de Laval, l'automne dernier, M. Aubert Ouellet, sous-ministre adjoint aux Affaires sociales, avait déclaré: "Au ministère, nous voulons terminer le programme de recherche en gérontologie sociale et, conséquemment, lui attribuer, dès 1975, un certain pourcentage du budget des Affaires sociales."

Bambin rescapé

Un enfant de 2½ ans est tombé dans la piscine familiale, hier après-midi, et il a été secouru par sa mère.

Daniel Brassard, fils de M. et Mme Yvan Brassard, du 4331 rue des Mouettes, à Charlesbourg, s'en est tiré avec un bain à l'eau glacée.

L'incident s'est produit vers 16h. Des policiers de Charlesbourg ont conduit la mère et l'enfant à l'hôpital Saint-François d'Assise. Après examen, le jeune Brassard a pu rentrer chez lui.

Syndicat
DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier
• Place Fleur de Lys



Confiez-nous l'entreposage de vos fourrures et soyez à l'abri de tout souci!

Le Syndicat de Québec vous offre une voûte complètement neuve, dans le magasin même de Mail St-Roch, et aménagée pour recevoir plus de 8,000 manteaux.

- Climatisation parfaite
- Humidité contrôlée
- Inspection très soignée
- Système de fumigation contre les insectes
- Évaluation gratuite pour vos réparations
- À l'épreuve du feu et du vol
- Service rapide
- Plan d'assurance disponible

10% d'escompte

sur l'entreposage de votre fourrure en venant la porter vous-même au magasin de Mail St-Roch, 8e étage.

Autrement, notre livreur passera la chercher si vous demeurez dans le secteur local de livraison Syndicat.

Un seul numéro à composer:

529-7351

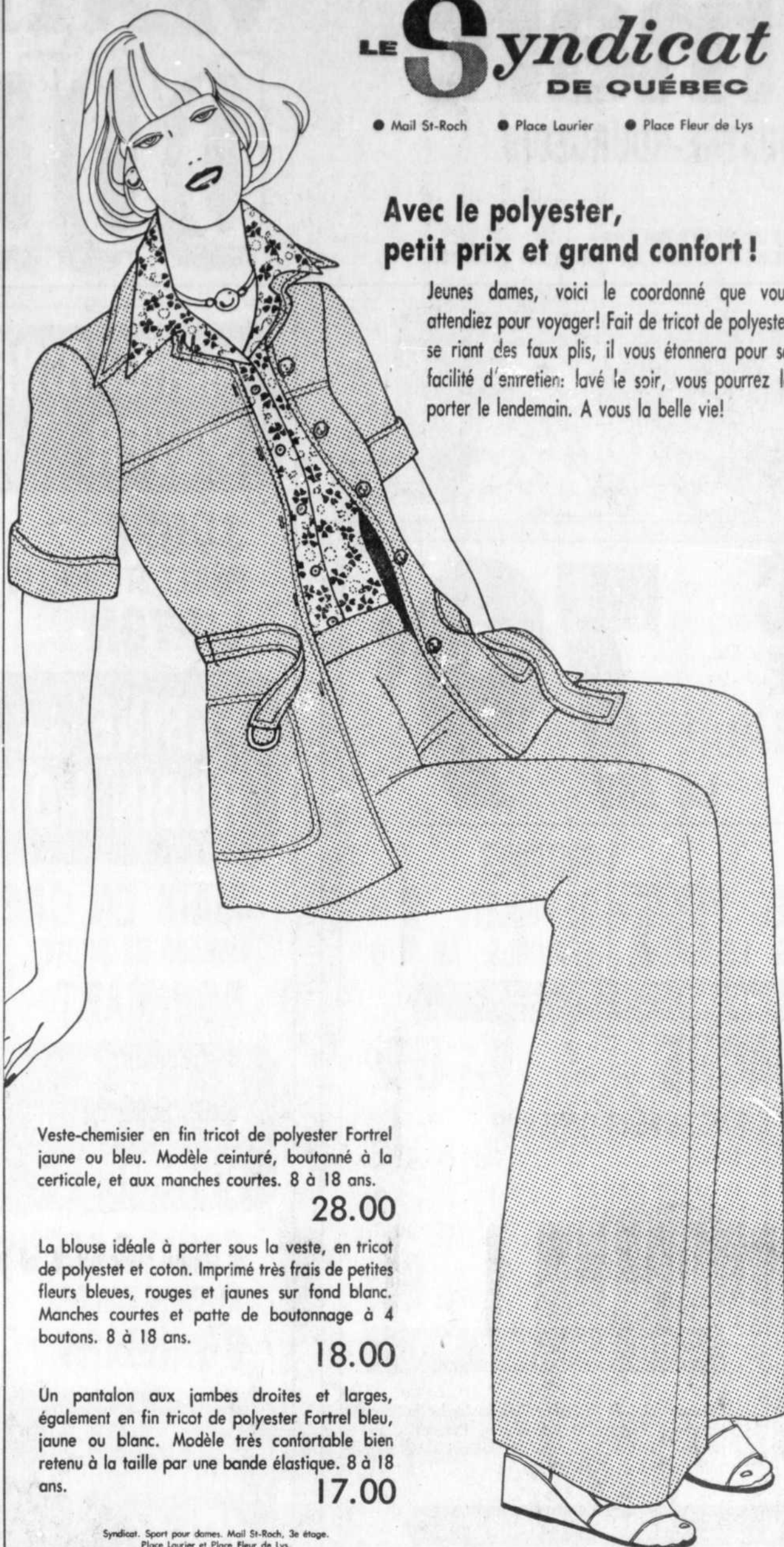
Mail St-Roch, local 416 ou 417
Place Laurier, local 63
Place Fleur de Lys, local 227

LE Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Avec le polyester, petit prix et grand confort!

Jeunes dames, voici le coordonné que vous attendiez pour voyager! Fait de tricot de polyester se riant des faux plis, il vous étonnera pour sa facilité d'entretien: lavé le soir, vous pourrez le porter le lendemain. A vous la belle vie!



Veste-chemisier en fin tricot de polyester Fortrel jaune ou bleu. Modèle ceinturé, boutonné à la certicale, et aux manches courtes. 8 à 18 ans.

28.00

La blouse idéale à porter sous la veste, en tricot de polyester et coton. Imprimé très frais de petites fleurs bleues, rouges et jaunes sur fond blanc. Manches courtes et patte de boutonnage à 4 boutons. 8 à 18 ans.

18.00

Un pantalon aux jambes droites et larges, également en fin tricot de polyester Fortrel bleu, jaune ou blanc. Modèle très confortable bien retenu à la taille par une bande élastique. 8 à 18 ans.

17.00

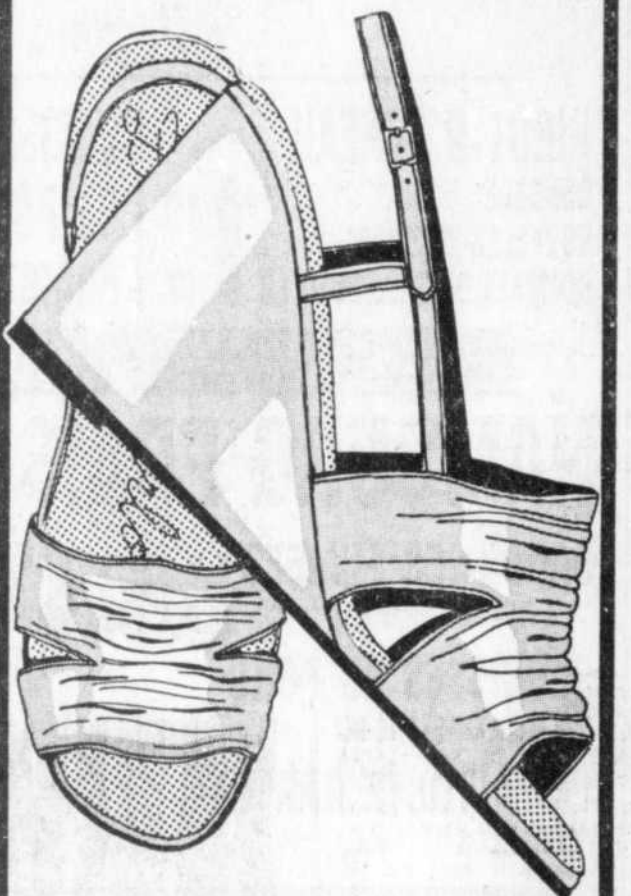
Syndicat, Sport pour dames, Mail St-Roch, 8e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411.

Les sandales-escarpins de l'été un achat de base auquel on ne peut résister...



Une sandale au confort incontesté: sa semelle intérieure légèrement coussinée vous assurera tout le confort désiré. Empeigne dégonflée. Talon compensé, légèrement cambré. Cuir de qualité, blanc ou tan. 5½ à 9.

30.00



Une autre version, même séduction de la sandale-escarpin, à l'empeigne froncée et ouverte sur les côtés. Semelle intérieure légèrement coussinée. Courroie ajustable. Talon compensé. Cuir de qualité, blanc, bleu ou tan. 5½ à 9.

30.00

Syndicat, Salon de la chaussure pour dames, Mail St-Roch, 8e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

La breloque LOVE sera vôtre

avec tout achat de 5.00 et plus de produits LOVE, du 30 avril au 7 mai. Quantité limitée!!!

LOVE'S Baby Soft

C'est la douceur! C'est la légèreté!

cela sent propre et naturel! Excitant aussi, dans un certain sens! Un parfum qui n'a pas son pareil! Exactement ce que veulent les jeunes!

• Love's Baby Soft Body Mist, atomiseur pour après le bain. Un nuage adoucissant qui parfume et veloute la peau.

3.75

• Love's Baby Soft Body Lotion, une lotion adoucissante super-émolliente, d'une douceur parfumée et qui renferme de l'huile pour bébé et de la vaseline pure.

2.75

• Love's Baby Soft Foaming Bath, un bain moussant en gel rose et givré pour la douche ou le bain, renfermant du lanolol, hydratant spécial qui rend la peau douce comme celle d'un bébé.

2.75

Syndicat, Cosmétiques, Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411.



les aliments Bonimart

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 MAI 1975.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.



ROTI DE PORC
FRAIS DANS LA FESSE
UN BOUT OU L'AUTRE
79¢
LB

GIGOT D'AGNEAU CONGELE NOUVELLE-ZELANDE COMPLET OU GROS BOUT LB	1.19	CUISSES DE POULET FRAICHES LB	85¢	POITRINES DE POULET FRAICHES LB	1.09
--	------	-------------------------------------	-----	---------------------------------------	------

PRIX BONIMART

HAMBURG FRAIS HACHE LB 59¢

SAUCISSES FUMÉES "LA BELLE FERMIERE" PQT 1 LB	83¢	BACON SANS COUENNE "SODOR" PQT 1 LB	1.37
SAUCISSES AU PORC "LA BELLE FERMIERE" PQT 1 LB	1.07	JAMBON ROULE COTTAGE CRY-O-VAC "SODOR" LB	1.39
PIZZA TOUTE GARNIE "CORNELLI" 20 OZ	1.15	SALADE DE CHOUX "TAILLEFER" 32 OZ	93¢

PRODUITS BONNE TABLE

DEPARTEMENT DES VIANDES CUITES

TOURTIERES 16 OZ	1.03	CRETONS EN VRAC LB	1.39
---------------------	------	-----------------------	------

Pâte de foie, Jambon Persillé, Roularde de Porc, Galantine Piments et Cornichons, Pâté de Campagne, Terrine Dijonnaise, Parfait de Volaille, Jambon Pressé, Pâté de Poulet.

DEPARTEMENT DE LA CHARCUTERIE - SERVICE PERSONNEL

CHATEAUBRIAND, TOURNEDOS, ESCALOPES DE VEAU, ROTI DU ROI, ROTI TOURNEDOS, ROTI DE VEAU FRAIS DESOSSE.

TOMATES 2.49¢
MURES ET FERMES
GROSSEUR 7 X 7
CANADA NO 1 LB

ORANGES "JAFFA" D'ISRAEL ENSOLEILLE SUCREES ET JUTEUSES GROSSEUR 123 DOUZ.	89¢	PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE INDIAN RIVER GROSSEUR 32 CH.	19¢
---	-----	--	-----

BLE D'INDE EN EPIS DE LA FLORIDE JEUNE ET TENDRE CANADA NO 1 5 POUR	69¢	CAROTTES FRAICHES JEUNES ET TENDRES DE LA CALIFORNIE CANADA NO 1 CH. PAQUET	29¢
--	-----	--	-----

VENTE A UN DOLLAR

MARGARINE SILVER 3 PQT 1 LB 1.00

SOUPE POULET ET NOUILLES LIPTON 3 BTES 4 1/2 OZ 1.00

FARINE TOUT-USAGE ROBIN HOOD SAC 7 LB 1.00

MAIS EN CREME CANADA DE CHOIX BONIMART 3 BTES 19 OZ 1.00

PECHES E.-U., DE FANTAISIE BONIMART 2 BTES 28 OZ 1.00

EAUX GAZEUSES SAVEURS VARIEES BONIMART 8 CAN. 10 OZ ZIP-TOP 1.00

TOMATES CANADA DE CHOIX IDEAL 2 BTES 28 OZ 1.00

PATATES FRITES CONGELEES CANADA DE CHOIX FROZO 3 SACS 2 LB 1.00

PATES A LA VIANDE CONGELES BONIMART BOEUF POULET DINDE 4 BTES 8 OZ 1.00

DETERSIF EN POUDRE CAVALIER SAC 5 LB 1.00

BOULANGERIE - TOUT EST FRAIS CUIT SUR LES LIEUX!

TARTE CITRON ET MERINGUE CH. 83¢

PETITS PAINS CROUSTILLANTS (MINI) PQT DE 12 POUR 43¢

VENTE A UN DOLLAR

JUS DE POMMES PUR MONT-ROUGE 2 BTES 48 OZ 1.00

LAIT EVAPORE CARNATION 4 BTES 16 OZ 1.00

VENTE A UN DOLLAR

EAU MINERALE NATURELLE GAZEIFIEE MONTCLAIR 3 BOUT. 30 OZ 1.00

PURIFICATEUR D'AIR PARFUMS VARIES FLORIENT 2 FORMATS 6 OZ 1.00

Le 1er mai sera fêté sous le thème de la sécurité

par Benoît ROUTHIER

Jeudi, des travailleurs de la région de Québec débrayeront, d'autres, sur les lieux de leur travail, réfléchiront sur leur condition, d'autres lâcheront le travail pendant quelques heures seulement, mais tous pourront fêter le 1er mai à quelque moment que ce soit de la journée.

"Sécurité d'emploi et sécurité à l'emploi", c'est sous ce thème que les travailleurs de la région avec les groupes populaires, entreprendront "cette journée de fête et de sensibilisation aux luttes régionales".

Le programme de cette journée du 1er mai dans la région de Québec a été rendu public, hier midi, lors d'une conférence de presse tenue par différents mouvements qui ont participé à l'organisation de la fête, comme le Conseil central des Syndicats nationaux de Québec (CCSNQ), le Comité des citoyens de l'aire 10, le Comité des citoyens de Saint-Sauveur, le Groupement des locataires du Québec métropolitain (GLQM), la Garderie

coopérative Saint-Jean-Baptiste, les syndicats de la CEQ de Québec, le Comité conjoint des berges de la Saint-Charles, la Garderie Rayon de Soleil, les avocats populaires, la Coopérative des travailleurs à temps partiel.

A l'édifice de la CSN d'abord, toute la journée des kiosques traitant de différents thèmes seront installés dans la salle de réception pour recevoir et échanger de l'information avec les travailleurs. On traitera de thèmes comme les luttes régionales, les mises à pied, la condition féminine au travail, les maladies industrielles.

Des kiosques donneront de l'information sur l'activité des comités de citoyens et autres groupements populaires.

Les comités de citoyens et ces autres mouvements garderont leurs locaux ouverts pour fêter et fournir de l'information là aussi.

Deux syndicats représentant quelque 200 travailleurs ont jusqu'ici fait connaître

leur intention de débrayer, mais d'autres poseront ce geste de façon spontanée, comme ce fut le cas dans le passé, pense le président du Conseil central de la CSN de Québec, M. Marc Ferland.

Les groupes qui débrayeront se diviseront en équipes et iront témoigner leur participation à la fête auprès des lignes de piquetage et différents milieux de travail. Ils inviteront les travailleurs qui n'auront pas quitté le travail à aller participer à la fête au cours de la soirée.

Un souper fera partie de la fête et se tiendra à compter de 18 heures, à l'édifice de la CSN. Les deux heures suivantes seront consacrées à des discours, à moins que l'assemblée désire entreprendre une marche. Si marche il y a, nous ne connaissons pas l'itinéraire qui sera suivi.

Dans la région, on soulignera les principales luttes syndicales menées actuellement: les travailleurs de Québec-Poultr, les Transformateurs de Québec et le célèbre

conflit du pavillon Saint-Dominique.

On n'oublie pas non plus la situation des employés occasionnels du gouvernement du Québec. A ce sujet, il a été indiqué que l'Association des employés occasionnels demande à ses membres de débrayer au cours de l'après-midi pour se rendre au local de la FTQ, rue Bayard, où l'information sera donnée sur les conditions des occasionnels.

M. Marc Ferland a dit es-

pérer qu'un millier de travailleurs participeront à la fête dans la région de Québec.

Enfin, parlant du Manuel du 1er mai de la CEQ, le Conseil central de la CSN de Québec approuve son contenu entièrement et "demande aux enseignants de l'utiliser toute l'année plutôt que de laisser l'école poursuivre sa vocation d'instrument privilégié de la classe dominante".

A ce sujet, demain soir, à

l'école polyvalente d'Orsainville, des enseignants du Syndicat Chauveau-Charlebois invitent les parents, étudiants et autres enseignants à venir préparer la fête du 1er mai. Il y aura présentation d'une pièce de théâtre qui se veut une critique de la réforme scolaire et intitulée: "Des écoles pour tous pour quelques cents de plus"; des mineurs de Thetford Mines iront expliquer leurs conditions de travail et parleront, à coup sûr, de l'amiantose et, enfin, on ex-

pliquera aux participants le Manuel du 1er mai.

Rappelons ici que, selon les renseignements reçus, le Manuel du 1er mai est maintenant tiré à 100.000 exemplaires, ce qui en fait le deuxième succès de librairie après les célèbres "Insolences du Frère Untel".

Jeudi, ce Manuel du 1er mai sera vendu au prix de \$0.25 l'unité dans les différents kiosques, à la CSN, plutôt qu'un dollar, comme c'est le cas dans les librairies.

"Cessons de mourir à l'ouvrage"-FTQ

MONTREAL (PC) — La Fédération des travailleurs du Québec a lancé, à l'occasion du premier mai, une brochure sur la sécurité au travail et un nouveau mot d'ordre: "Cessons de mourir à l'ouvrage".

Lors d'une conférence de presse, convoquée à l'occasion du lancement de cette brochure, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a réclamé le droit pour tous les syndicats de déclencher la grève chaque fois qu'ils "estiment qu'il y a danger pour la sécurité ou la santé des travailleurs".

La FTQ demande que soient clairement établis dans les conventions collectives et dans le Code du travail les droits et pouvoirs suivants:

- 1-le droit individuel du travailleur de cesser le travail lorsqu'il croit qu'il y a danger;
- 2-le droit pour les représentants syndicaux de faire cesser tout travail qu'ils estiment dangereux;
- 3-le droit en tout temps de recourir à la grève sur des questions de sécurité et de santé;

4-le droit pour les représentants syndicaux d'enquêter sur les lieux de travail à propos des problèmes de sécurité et de santé;

5-le droit, enfin, pour les travailleurs et leurs représentants d'avoir accès à toute information concernant la sécurité et la santé.

Par ailleurs, la FTQ réclame que la Commission des accidents de travail (CAT) soit restructurée de façon à faire place paritaire aux représentants des employeurs et des travailleurs, ainsi qu'à ceux du gouvernement, et devienne "l'unique organisme de coordination en matière de sécurité et de santé au travail".

On sait que la FTQ s'est fixée comme priorité cette année la prévention des accidents au travail et des maladies industrielles. La brochure publiée à l'occasion du premier mai constitue un prolongement du colloque organisé par la FTQ en janvier dernier et vise à alimenter la discussion sur cette question jusqu'au prochain congrès, qui aura lieu dans sept mois environ.

CHEZ NOUS, ON CHAUSSE TOUT LE MONDE... PAS DE PROBLEME!

POUR ELLE

UNISEX

SUEDE BLEU OU COMBINE BLEU ET ROUGE

DAMES GARÇONS

\$15.99

HOMMES

PTS: 6 A 12

\$17.99

EN SIMILI

SEMELLE CREPE

BLANC TAN BRUN

POUR ELLE

UNISEX

EN CUIR

SEMELLE CREPE

BLANC TAN BLEU

POUR ELLE

UNISEX

EN CUIR "TAN"

EN SUEDE "SAND"

SEMELLE CREPE

DAMES GARÇONS

\$19.99

HOMMES

PTS: 6 A 12

\$24.99

Organisation entièrement québécoise

CHAUSSEUR Agnon G-FRERE INC

Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

BOTTILLON EN CUIR "TAN" PAR Le Parisette

ENFANTS:

PTS: 5 A 10

\$8.99

JUNIOR:

PTS: 11 A 14

\$9.99

POUR ELLE LA SANDALE

EN CUIR TAN SEMELLE CREPE

FILLES:

PTS: 11 A 14

\$14.99

DAMES:

PTS: 5 A 10

\$19.99

POUR ELLE "LE GORE"

EN CUIR TAN SEMELLE CREPE

POINTURES:

5 A 10

\$24.99

"LE NATUREL" SOULIER POUR LES JEUNES

T-STRAP OU LACE EN CUIR TAN

PTS: 5 A 10

\$19.99

Centre-Ville est : 260 St-Joseph

Ste-Foy : Place des 4 Bourgeois XXXXX

Centre-Ville ouest : 180 St-Vallier

Limoilou : 519 3e Avenue

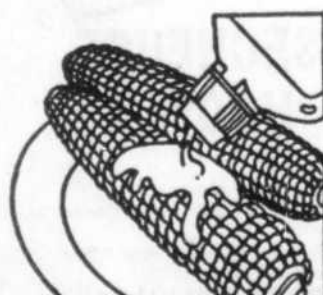
Centre-Ville est : 260 St-Joseph

Ste-Foy : Place des 4 Bourgeois XXXXX

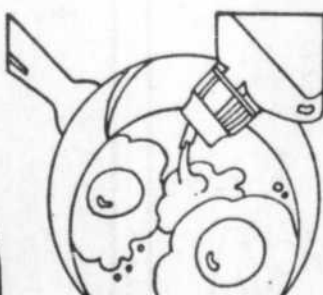
Centre-Ville ouest : 180 St-Vallier

Limoilou : 519 3e Avenue

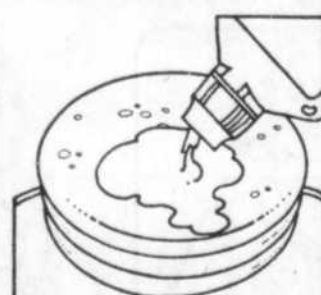
La nouvelle Margarine "Squeeze" Parkay a bien des raisons d'être.



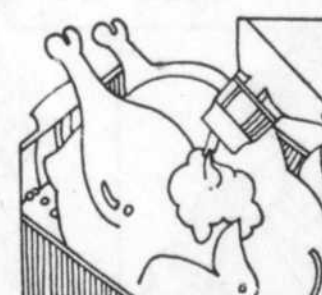
Elle rehausse la saveur du maïs.



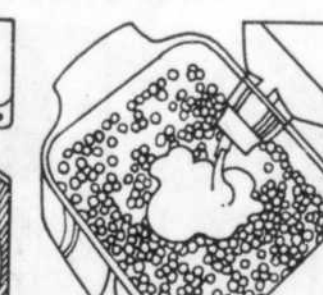
Elle facilite la préparation des repas.



Elle accompagne délicieusement les crêpes.



Elle dore mieux la dinde.



Elle relève le goût des légumes.

Voici la dernière-née de la grande famille des margarines Parkay: la toute nouvelle Margarine Liquide "Squeeze" Parkay. Vous y retrouverez la bonne saveur fraîche de la campagne, unique à Parkay. De plus, la Margarine "Squeeze"

Parkay est liquide et le demeure, même au sortir du réfrigérateur. Elle est donc plus pratique. Vous trouverez "Squeeze" Parkay dès maintenant au comptoir des produits laitiers. Utilisez le coupon qui suit et économisez 50¢!

Voici une autre bonne raison...

50¢

50¢ de rabais à l'achat d'une bouteille de Margarine "SQUEEZ" Parkay, chez votre marchand participant.

50¢

50¢

50¢ de rabais à l'achat d'une bouteille de Margarine "SQUEEZ" Parkay, chez votre marchand participant.

50¢

Au marchand participant: Vous êtes autorisé à agir comme agent de Kraft Foods Limitée pour le remboursement du présent coupon. Après la présentation de ce coupon par votre client, et pour frais de manutention, Kraft Foods Limitée vous remboursera 50 cents, plus 5 cents, pourvu que ce coupon vous ait été remis dans votre magasin par un client achetant une bouteille, format d'une livre, de Margarine "Squeeze" Parkay. Réclamer un remboursement de toute autre façon constituera une fraude. Sur demande, vous devrez fournir la preuve d'achat d'une provision suffisante de la marchandise spécifiée pour correspondre au nombre de coupons présentés. Le coupon ne sera pas honoré et sera annulé si présenté par l'intermédiaire d'agences extérieures, courtiers, ou autres, qui ne sont pas distributeurs au détail des produits Kraft, excepté sur autorisation expresse de Kraft Foods Limitée. Les taxes de vente et taxes similaires sont à la charge du client. Le coupon est nul si son usage est interdit, restreint, ou taxé. Valeur réelle en argent: 1/20¢. Pour obtenir le remboursement, postez le coupon à: Kraft Foods Limitée, C.P. 6118, Montréal, Québec H3C 3J3.

Au consommateur: Veuillez échanger ce coupon aussitôt que possible chez votre marchand participant; seulement un rabais de 50¢ par maison. Cette offre est valable pour le produit Kraft spécifié, au Canada seulement, et se termine le 30 juin 1975.

*Marque de Kraft Foods Limitée.

Découpez ce coupon et apportez-le chez votre marchand participant.

Manuel du 1er mai: des professeurs dénoncent l'interdit de la CECQ

par Jean MARTEL

Le bureau du Syndicat des professeurs du Québec métropolitain n'a pas la même opinion sur le "Manuel du 1er mai" que le comité exécutif du conseil des commissaires et celui du comité des parents de la Commission des écoles catholiques de Québec.

En effet, dans un communiqué de presse, il a déclaré, hier qu'il considérait que l'interdit jete sur ce document par le comité exécutif de la CECQ est sans valeur et que tout enseignant peut s'inspirer du "Manuel" le jour de la fête des travailleurs (le 1er mai) ou tout autre jour de l'année.

La semaine dernière, une résolution adoptée par le comité exécutif de la CECQ interdisait l'utilisation de ce texte dans les écoles de la Commission.

D'autre part, lundi soir, les membres du comité exécutif du conseil des parents de la CECQ affirmaient qu'ils n'endossaient pas le "Manuel" tel qu'il est présenté, puisque pour plusieurs exemples le document ne donne qu'une facette des problèmes.

Ce "Manuel du 1er mai" est publié par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et constitue, aux yeux de la Centrale, un outil de

travail dont les professeurs peuvent se servir en classe à l'occasion de la fête des travailleurs.

Dans son communiqué de presse, le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain, affilié à la CEQ, a ajouté que le document en question constitue un instrument de travail auquel tout enseignant peut se référer, comme c'est le cas des dossiers de presse ou de n'im-

porte quel journal qu'on trouve dans une bibliothèque scolaire.

"Le Syndicat, poursuit le communiqué de presse, réfute ainsi l'argument de la Commission des écoles catholiques de Québec voulant que le "Manuel" ne fasse pas partie des volumes approuvés par le ministre de l'Éducation et par le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

"Le Syndicat soutient également que tout enseignant peut se procurer le "Manuel du 1er mai", le critiquer et en faire l'usage qu'il veut.

"Pour toutes ces raisons, le Syndicat considère que l'interdit de la CECQ ne s'applique pas au "Manuel du 1er mai" ni à l'usage qu'en recommandent la Centrale de l'enseignement et le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain."

Venez voir... notre choix incomparable de prêts-à-porter pour tailles 36 à 64, de chemises 13 1/2 à 21, avec manches 32 à 37, de chaussures dans les pointures 6 à 16, et notre assortiment de pantalons, paletots, imperméables, etc...



Le spécialiste en vêtements pour hommes

TRES ou de forte taille

Bovet MONTREAL
2567 ES 1, ONTARIO, MTL 527-3601
4475 EST, B.C.J.L. METROPOLITAIN 376-4140

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

Veillez me faire parvenir sans obligations de ma part votre catalog. printemps-été '75.

HAUTEUR..... POIDS.....

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROV..... CODE.....

SOLEIL-1

Bovet

COMPTON POSTAL

4477 est, boul. Métropolitain, Montréal

Cloutier va s'adresser au CSE

(PC) — Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a l'intention de demander au Conseil supérieur de l'éducation de reprendre l'avis qu'il fournissait, il y a à peu près 5 ans, et qui portait sur la propagande et l'endoctrinement dans l'enseignement.

C'est ce qu'il a répondu aux questions du chef parlementaire du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, concernant le désormais célèbre manifeste de la CEQ sur la tenue d'une journée pédagogique axée sur les problèmes des travailleurs, à l'occasion de leur fête, le 1er mai.

Selon M. Cloutier, il se serait utile que cet avis soit repris à la lumière des développements depuis quelques années. M. Cloutier a aussi précisé que le Conseil se penchera sur la question du manifeste lors de sa réunion du 7 mai.

Mode-Carrière 1975 de White Cross



SQ-228 — 90% polyester texturé, 10% nylon, tricot fil de chaîne. Blanc seulement. Tailles 3 à 15 \$28.00



SQ-209 — 90% polyester, 10% nylon, tricot fil de chaîne. Blanc seulement. Tailles 3 à 15 \$28.00



SQ-219 — 90% polyester texturé, 10% nylon, tricot fil de chaîne. Blanc seulement. Tailles 3 à 15 \$28.00



SQ-207 — 60% polyester, 40% nylon, jersey côtelé. Blanc seulement. Tailles 3 à 15 \$20.00

Lingerie Laurette
PLACE FLEUR DE LYS Québec
Tél.: 523-4058

BON DE COMMANDE

NOM.....

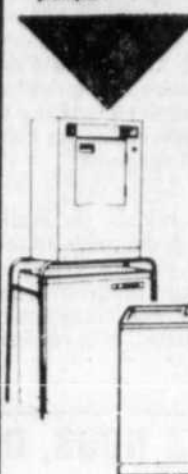
ADRESSE.....

VILLE.....

MODELE NO:..... QUANTITE..... GRANDEUR.....

INCLUS CHEQUE \$..... MANDAT \$.....

Un support solide en tubes d'acier chromé est disponible contre supplément. Il vous permet de placer le sèche-linge à portée de bras, tandis que la laveuse se range en dessous de façon bien pratique.



Dimanche le 11 mai, MAMAN NE POURRA QU'ETRE RAVIE DE RECEVOIR UNE



LAVEUSE-ESSOREUSE HOOVER

Modèle T1011

Caractéristiques que vous apprécierez

- Compact 29 1/4" x 16 1/4" sur 31 1/4"
- Choix de couleurs
- Mobile... se déplace sur roues... rangement sans problèmes
- Commandes pratiques — sélecteur de cycle de lavage, contrôle de l'écoulement et commande d'essorage/rinçage
- L'action centrifuge permet un nettoyage meilleur et plus rapide
- Lave 24 lb en 30 minutes
- Rince la lessive d'une façon incroyable
- Double rinçage automatique en exclusivité



\$244⁹⁵

Caractéristiques que vous apprécierez

- Compact 29 1/4" par 16 1/4" sur 31 1/4"
- Choix de couleurs
- Mobile... se déplace sur roulettes... rangement aisé
- Comm. des pratiques — sélecteur de cycle de lavage, contrôle de l'écoulement
- Action centrifuge, accélère et parait le nettoyage
- Lave 24 lb en 30 minutes
- Rince le linge d'une façon incroyable
- Rotation à très grande vitesse essore le linge en quelques secondes laissant beaucoup d'articles prêts à être repassés
- Frein de sécurité arrêtant automatiquement la rotation dès que l'on soulève le couvercle
- Permet une économie de moitié en eau et en détergent
- Réutilise l'eau savonneuse
- Pompe de vidange commandée
- Aucune plomberie ou tuyauterie spéciale
- Sécheuse électrique mobile complémentaire, disponible



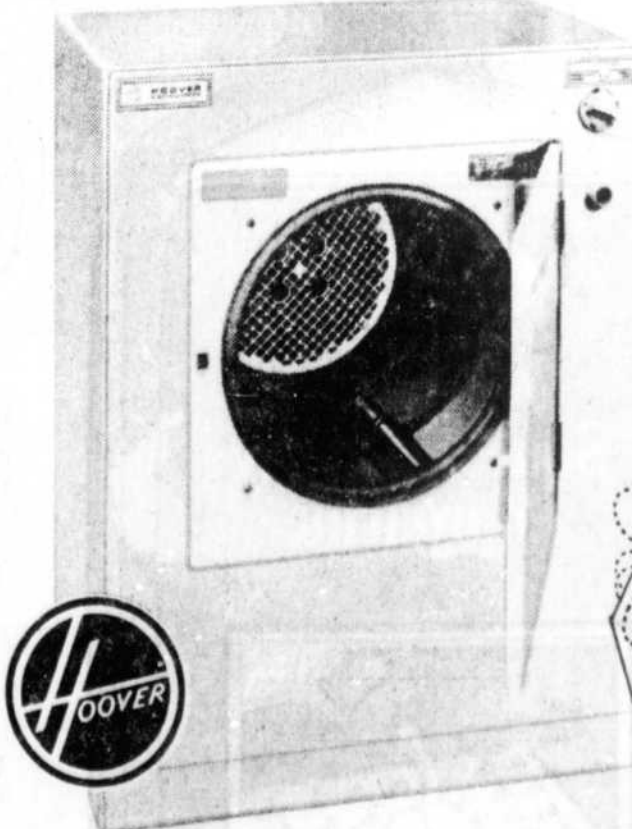
LAVEUSE-ESSOREUSE HOOVER

Modèle T1009

\$219⁹⁵

SECHEUSE HOOVER

- Caractéristiques que vous apprécierez
- Compact... largeur 24" sur 16 1/4" de profondeur et 31 1/4" de haut
- Compagnon idéal de la Laveuse/Essoreuse Hoover
- Mobile... se déplace sur roues
- Se branche sur toute prise standard (15 Amp.)
- Programmeur automatique avec abaissement de température pour les tissus prêts à porter
- Cycle d'aération et d'adoucissement
- Ouverture de la porte commande l'arrêt du séchage et du chauffage
- Bouton de mise en route empêchant tout départ accidentel
- Gros tambour en acier... fonctionnement silencieux
- Filtre à charpie aisément nettoyable



\$179⁹⁵

GASTON Levesque Inc.



100, rue Chabot - 250, rue Rousseau - 101, rue Beaucage, Ville Vanier - 683-3471

Les parents catholiques du Québec opposés au manifeste de la CEQ

"L'école n'est pas une tribune devant servir à la propagande révolutionnaire et l'enfant n'est pas un instrument de révolution au service des groupes idéologi-

ques." Telles sont les principales recommandations formulées par l'Association des parents catholiques du Québec, à la suite de la publication du "Manuel du 1er mai".

par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

L'association souligne que l'action politique planifiée par la CEQ, et approuvée par son bureau de direction, pour le 1er mai vient en contradiction avec le mandat que les enseignants ont reçu des parents et des autorités concernées.

Aux commissions scolaires et aux "corporations" des Cégep, elle demande que le prochain contrat d'embauche des professeurs comprenne une clause interdisant toute action politique et révolutionnaire dans les écoles et que des sanctions soient prises à l'égard de ceux qui dérogeraient à cette règle.

Aux professeurs, l'association recommande qu'ils se dotent d'un code de déontologie et qu'ils s'y conforment.

L'association croit que les parents ont le droit de choisir l'éducation à donner à leurs enfants. Elle recommande donc au gouvernement d'interdire "Le Manuel du 1er mai" et toute action pédagogique se rapportant au programme de politisation suggéré dans cette brochure.

Enfin, elle demande aux parents et aux comités d'école de dénoncer aux autorités toute action subversive et de soutenir et d'encourager les professeurs respectueux de leurs obligations et de les appuyer au besoin.

Opinion nuancée du tuteur du Cégep de Limoilou

Le "Manuel du 1er mai" a une certaine valeur pédagogique et les thèmes qu'il contient sont dignes d'être traités, mais je m'oppose à ce que les enseignants s'en servent pour véhiculer une idéologie politique quelconque.

Le tuteur du Cégep de Limoilou, qui est en même temps directeur général de la commission scolaire régionale de Chambly et président de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, a précisé qu'il s'agissait là d'une prise de position personnelle.

C'est là l'opinion nuancée exprimée par le tuteur du Cégep de Limoilou, M. Robert Belle Isle, hier.

M. Belle Isle, dans un communiqué remis à la presse afin de rétablir "une interprétation erronée" véhiculée par certains médias, s'est dit d'avis qu'il est incompatible de prôner une idéologie politique dans les écoles dans le contexte actuel où l'on insiste tellement sur la liberté du syndicat et sur la prise en main de ses propres responsabilités.

N'ayant aucune preuve et peu de moyens de contrôle à leur disposition, à tort ou à raison, M. Belle Isle, les autorités scolaires peuvent difficilement condamner ou menacer au préalable les enseignants quand, du même souffle, elles font appel à l'éthique professionnelle de ces mêmes enseignants.



C. LECLERC & FILS

BOUCHERIE - EPICERIE - FRUITS ET LÉGUMES
862 est, rue Saint-Joseph - 522-2705
À l'entrée est du MAIL ST-ROCH (coin St-Dominique)
ATTENTION SPECIALE RESTAURATEURS PRIX DU GROS

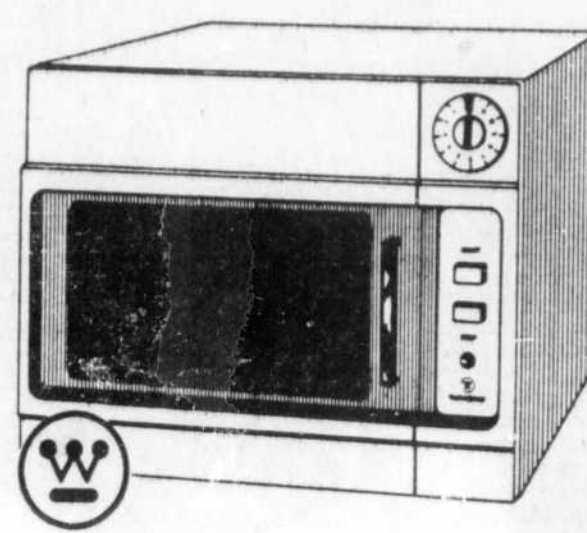
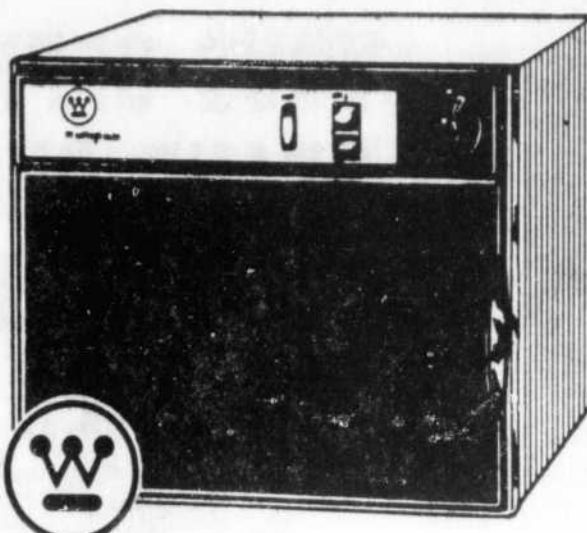
STEAK DE RONDE Tranche complète Boeuf de l'Ouest lb \$1.59 HAUT DE COTE et PALETTE Boeuf de l'Ouest lb .49 STEAK HACHE 1re qualité lb \$1.09 BOEUF FRAIS HACHE Toutes les heures 3 lb \$1.79 ROSSIF SURLONGE Boeuf de l'Ouest frais lb \$1.59 STEAK HAUT DE RONDE ET TALON congelés de 8 à 10 lb lb \$1.39 DEVANT de VEAU lb .55 EPAULE de VEAU lb .89 VEAU roulé CONGELÉ lb .99 FESSE VEAU complète CHOP de VEAU FRAIS lb .89	VEAU COMPLET PRÉPARÉ POUR CONGÉLATEUR 60 à 75 LB lb .69 ROTI DE LARD Sec ou Spalte, 6 à 8 lb lb .89 COTELETTES DE LARD DANS LA LONGUE lb \$1.29 LARD SALE GRAS pour fèves au lard lb .29 GROS SPARE RIBS de l'An - congelés seulement lb .69 BACON sans couenne LARD SALE ENTR. lb .99 CRETONS FRAIS DE CHEZ NOUS 2 bols pour .99 TETE FROMAGÉE 3 bols pour .99 SAUCISSES FRAICHES ou FUMÉES 3 lb pour \$1.49 OEUF PEE WEE 3 douz. \$1.49	FESSE DE JAMBON Fumée, moitié ou complète lb .79 JAMBON COTTAGE lb .99 JAMBON PICNIC 6 lb et plus lb .69 PEPERONI lb .99 DINDE Canada Cat. Utilité 5 à 26 lb lb .59 CUISSES DE POULET Congelées - 10 lb et plus lb .79 POULETS CAT. UTILITÉ CANADA Frais et congelés, 5 à 6 lb lb .69
---	--	---

STATIONNEMENT GRATUIT CHEZ ASSH

AUBAINES DE L'ACHETEUR AVISÉ Westinghouse



DÉMONSTRATRICE SUR LES LIEUX



MODELE KM420M

- Cuisson rapide - cuisson accélérée à plus de 75% comparativement à la cuisson conventionnelle
- Cuisson plus propre, seuls les aliments deviennent chauds
- Cuisson dans porcelaine, plastique, sur du verre et même sur assiettes de carton
- Complètement portatif, se branche sur prise de courant 115 volts
- L'extérieur est compact - assez grand pour contenir une dinde format familial
- Lumière intérieure
- Complet avec un pratique livre de recettes "Microwave"

MODELE KM320S

- Complètement portatif, se "branche" dans une prise de courant de 115 volts
- L'extérieur est compact, assez gros pour contenir rôtis ou dindes
- Cuisson rapide - jusqu'à 75% plus vite que la cuisson conventionnelle
- Cuisson plus propre, seuls les aliments deviennent chauds
- Cuisson sur du verre, porcelaine, plastique et même assiettes de carton
- Lumière intérieure

\$454⁹⁵

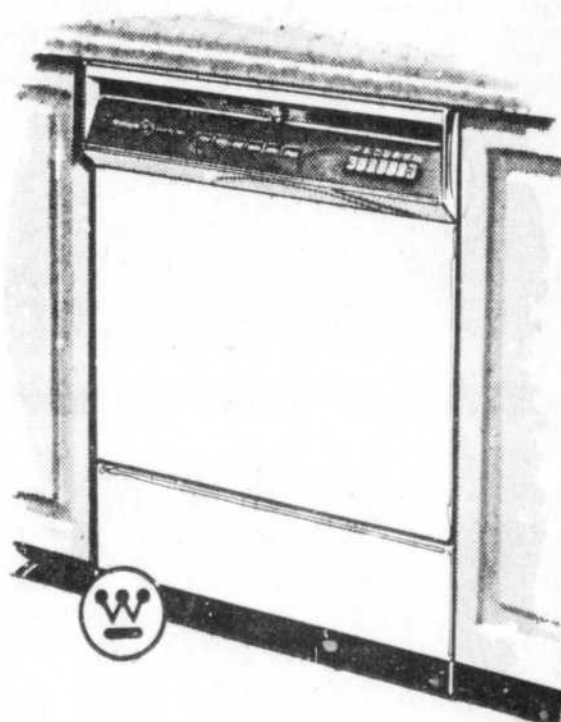
**2 ANS
DE SERVICE
GRATUIT**

\$374⁹⁵

LAVE-VAISSELLE Westinghouse Modèle SUC20

- 9 cycles • Trempage puissant (prolongé) • Broyeur à déchets mous • Panier supérieur réglable 16 positions
- Distributeur de rinçage clair
- Séchage à air forcé • Cycle spécial pour protection du cristal et porcelaine

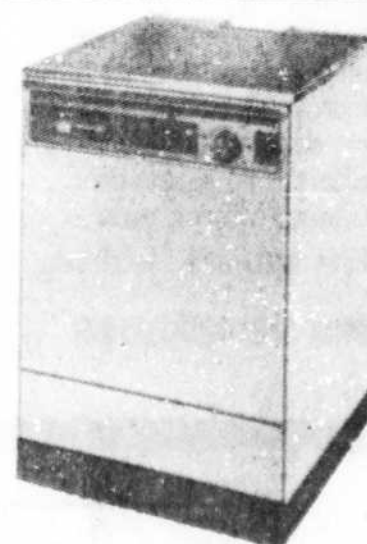
\$429⁹⁵
(service inclus)



LAVE-VAISSELLE Westinghouse Modèle transformable SC210R

- Lavage double • Lavage simple • Rinçage retenue • Rinçage-séchage • Réchauffe-assiettes.

\$279⁹⁵
(service inclus)



B-H

VENTE du 100 ième ANNIVERSAIRE



PRIX DE VENTE

9⁹⁹
le gallon

Nous célébrons notre 100 ième anniversaire.

Pour que vous vous réjouissiez avec nous, nous vous offrons une vente de peintures CAROUSEL. Allez chez Pascal et profitez de cette offre spéciale.

PRIX DE VENTE

11⁹⁹
le gallon

LATEX D'INTÉRIEUR

EMAIL SEMI-LUSTRE



IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS
CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUÉBEC, TEL.: 653-9307

LIVRAISON
MINIMUM
\$10.00

CHARGE
OU
MASTER
CHARGE

CHARGE

master charge

AVCO

A LA PLAZA

GASTON Levesque Inc.



100, rue Chabot - 250, rue Rousseau - 101, rue Beaucage, Ville Vanier - 683-3471

Grève à l'Alcan: le syndicat ne voit aucune solution

par Claude VAILLANCOURT
Envoyé spécial du Soleil

ARVIDA — Les dirigeants syndicaux de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA) s'avouent démunis de solution au conflit qui touche environ 1.300 des 5.600 travailleurs de l'usine Alcan, à Arvida.

Le président de la FSSA, M. Jean Halley, a indiqué, hier, au SOLEIL, qu'il n'y a

pas de solution possible à l'arrêt de travail déclenché, il y a maintenant une semaine.

L'organisation que dirige M. Halley s'en tient, à l'heure actuelle, à surveiller le déroulement du conflit, aucune séance de négociations n'étant prévue avec la direction de l'usine.

Le problème à l'origine de celui-ci est classé maintenant comme secondaire, selon M.

Halley. "Ce qui importe, poursuit-il, c'est de faire lever les 150 suspensions de cinq jours et les onze autres, d'une durée indéfinie, imposées aux travailleurs membres du syndicat."

On s'attend même à d'autres suspensions, dans les prochaines heures, si la compagnie Alcan maintient l'attitude qu'elle a manifestée, jusqu'à maintenant, dans les conflits antérieurs.

La FSSA ne peut oublier aussi le jugement qu'avait rendu le juge René Lippé, il y a plusieurs mois, à la suite d'une autre bataille qu'avait livrée le syndicat. 48 travailleurs avaient été suspendus pour les gestes qu'ils avaient posés, alors qu'ils étaient en grève légale.

Les arrêts de travail des derniers jours sont qualifiés d'illégaux, et la FSSA estime qu'il sera difficile de gagner

son point, si le litige était soumis à un arbitre.

Personnalité

Par ailleurs, des travailleurs faisant partie de la division "entretien et service", celle qui est engagée dans le conflit, ont livré une dimension nouvelle à la compréhension du litige.

Selon ces derniers, le "leadership" de M. Halley et sa façon de négocier avec la

direction des usines Alcan sont au cœur du problème.

Ils estiment que la démission de M. Halley viendrait précipiter un règlement, sa présence empêchant autant la compagnie que le syndicat de "faire adopter" des projets susceptibles d'améliorer leur position.

"S'il ne saute pas tout de suite, a-t-on indiqué, il nous sera impossible de le coincer plus tard."

Le président de la FSSA soutient, de son côté, qu'il a toujours eu de l'opposition depuis qu'il est président.

"Il est fort possible qu'il y ait une concentration de travailleurs, au sein de cette section, qui veulent ma tête," a-t-il dit.

Il reste maintenant à savoir si la majorité des travailleurs endossent ce point de vue.

Signalons, enfin, que la FSSA a conclu une entente avec la CSN, la FTQ et la CSD afin qu'aucun travailleur de ces centrales ne vienne prendre le relèvement des syndiqués engagés dans le conflit.

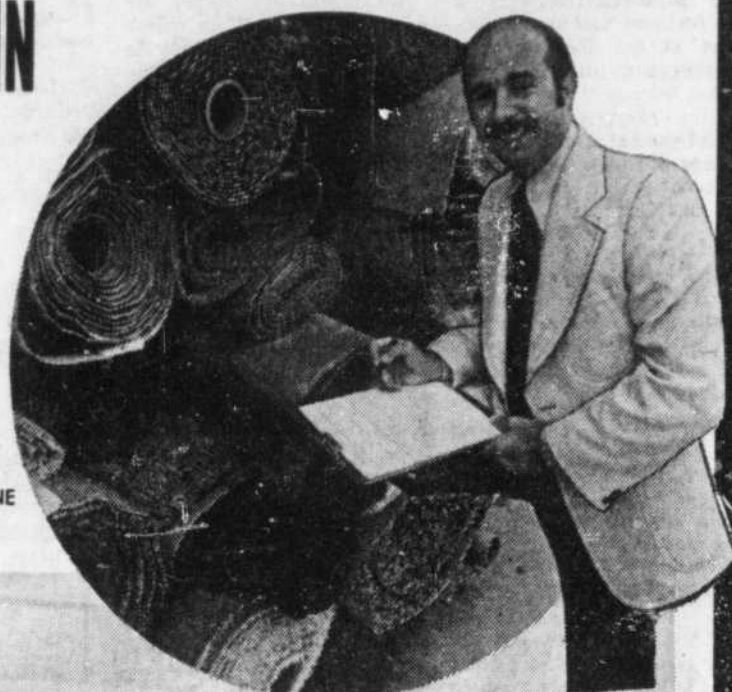
Ce geste, espère-t-on, devrait se traduire comme étant une pression sur l'Alcan, l'usine ne pouvant fonctionner éternellement sans réparation ni entretien.



MICHEL CHAPDELAINE
VICE-PRÉSIDENT

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN VOUS OFFRENT LE PLUS GRAND CHOIX AVEC LES MEILLEURS PRIX EN VILLE

JEAN-LOUIS CHAPDELAINE
PRÉSIDENT



A nos chers clients...

Nous verrons personnellement à votre entière satisfaction pour travail ou marchandise achetée chez nous.

les Frères Chapdelaine

MOQUETTE IMPORTÉE

Grand choix de styles moderne et classique.
Couleurs riches et somptueuses.

de **\$89⁰⁰** à **\$699⁰⁰**



INSTALLATION GARANTIE A VIE

Ce qui veut dire tout simplement que nous irons chez vous pour quelque problème que ce soit, sans aucuns frais de votre part, aussi longtemps que votre tapis durera.

SHAG HARDING 2 TONS 100% NYLON

Nos acheteurs ont vraiment fait un tour de force incroyable. Jamais un tapis de cette qualité n'a été offert à un si bon prix. Choix de 5 couleurs.

Prix suggéré \$7.95 v.c.

PRIX METROPOLITAIN

\$4⁹⁵
v.c.

TAPIS CISELÉ

100% NYLON DE HARDING

Voici un tapis à la fois pratique et durable. Profitez du magnifique choix de couleurs dans les nouvelles teintes. A ce prix dérisoire, vous ne pouvez manquer ce spécial.

PRIX METROPOLITAIN

\$5⁹⁵
v.c.

TAPIS FINI VELOURS DE NYLON

L'achat de l'année. Oui, seul Tapis Métropolitain, à cause de son pouvoir d'achat, peut vous offrir ce tapis aux couleurs luxueuses à un prix très avantageux. Choix de 14 couleurs: Vieux rose, bleu poudre, grenadine, vieux or, vert avoie.

PRIX METROPOLITAIN

\$6⁹⁵
v.c.

CROSSLEY KARASTAN

Splash fantastique

Seulement Tapis Métropolitain peut vous offrir un tapis supérieur à un si bas prix. Choix de 8 magnifiques couleurs.

Prix suggéré \$12.95 v.c.

PRIX METROPOLITAIN

\$7⁹⁵
v.c.

TAPIS COMMERCIAL

Ce tapis toujours populaire, durable et pratique demeure le favori des consommateurs. Idéal pour hôtel, motel, restaurant, cuisine, sous-sol, etc.

Prix suggéré \$6.95 v.c.

PRIX METROPOLITAIN

\$5⁹⁵
v.c.

SERVICE GRATUIT A DOMICILE

Si vous ne pouvez vous rendre, nous vous apporterons tous les échantillons. Aucune obligation de votre part.

COMPOSEZ

681-3514

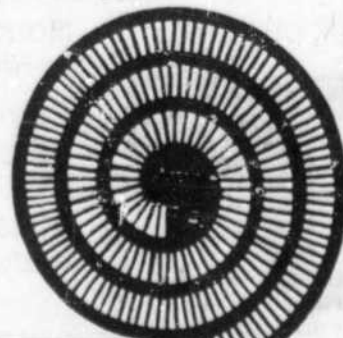
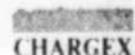
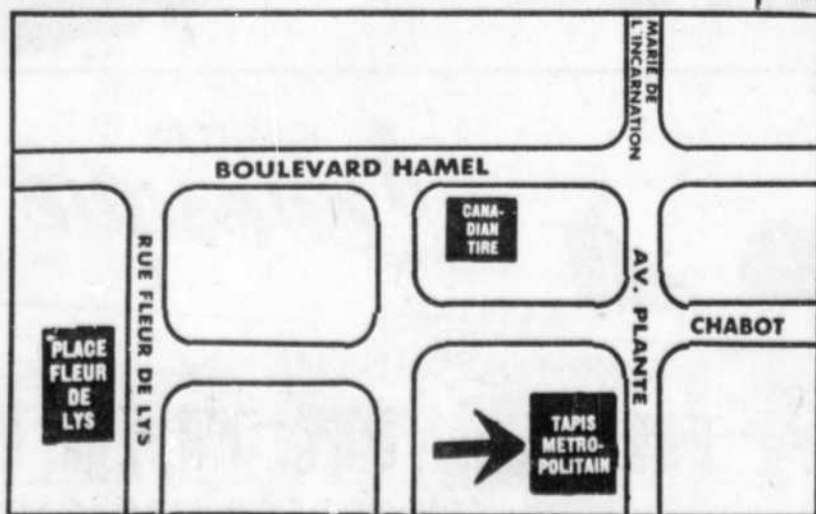
N'hésitez pas, appelez immédiatement

PLUS DE 850 ROULEAUX EN MONTRE

- Harding
- Barrymore
- Armstrong
- Amtico
- Burlington
- Kraus
- Crossley-Karastan
- Peerless
- Celanese
- Ozite
- Plusieurs autres

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN

130 AV. PLANTE - VILLE VANIER TEL.: 681-3514



Pitié pour la langouste

Le professeur James Carlberg, qui est savant et américain ("les deux ne sont pas toujours incompatibles" comme dit Robert Rocca) vient de donner l'alerte au monde. Ce bon docteur est sorti de sa bouteille, pour nous expliquer que les eaux trop froides des "profondeurs glaciales" des côtes de la Nouvelle-Angleterre ne valent rien pour les langoustes et que une de ces aimables bestioles sur 10,000 atteint le poids d'une livre, ce qui est un strict minimum pour le marché mondial. L'élevage en laboratoire à 21 degrés serait l'idéal pour produire des tonnes de langoustes, qui font le régal des amateurs et que nous trouvons trop difficilement à mon goût.

Si vous avez une piscine, "voici un bon conseil": au lieu d'y laisser barboter vos enfants, et d'y organiser des "fêtes de nuits" avec les "gars du bureau"... chauffez-moi tout cela à 21 degrés et mettez-vous à l'élevage des langoustes illico. On peut ainsi gagner des millions, si l'on est un peu patient et qu'on a des dons pour l'élevage, surtout si on est doué pour la pisciculture.

Il semble que l'élevage de la langouste ne soit pas aussi compliqué qu'on a bien voulu nous le laisser croire. C'est un animal que

l'on a trop longtemps appelé "saute-terre" (car il ne saute qu'aux yeux des fins gourmets), qui n'a pas beaucoup de conversation, qui est plutôt renfermé, mais qui peut devenir un ami, si on le prend très jeune.

Ayant élevé moi-même des "tas de langoustes", je puis vous dire que cette bête est très affectueuse: si l'on ne s'y attache pas, elle s'attache à vous avec une tendre détermination.

Je vous donne un "truc du métier": en passant: ne donnez à votre ou vos langoustes que de la mayonnaise comme nourriture. Quand le jour viendra où vous devrez retirer la langouste de votre piscine, pour la mettre sur votre table, vous aurez une "Langouste-Mayonnaise" toute prête à être immolée sur l'autel de votre gourmandise.

Quand vous demanderez à votre famille et à vos amis de faire le sacrifice de se priver de votre piscine pour la belle saison, songez à leurs mines réjouies autour de la "table familiale" quand vous servirez ce délice des mcrs. Surtout n'oubliez pas la mayonnaise, et bon appétit!

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada dévoilait, l'autre soir (lundi), sa campagne de publicité pour la saison de vacances qui s'en vient à grand pas.

Je ne dirai pas, ici, les noms des responsables de cette soirée d'un genre tout nouveau, il serait trop facile d'en oublier. Mais ils nous ont donné la preuve que, lorsque les jeunes s'y mettent, ils peuvent faire des choses formidables, même en bateau.

Le maire de Québec et le député de Montmorency ont été unanimes sur le principe suivant:

Il faut que les étudiants qui veulent un emploi pour la saison estivale ne soient pas trop difficiles. Et, d'un autre côté, il ne faut pas que les employeurs soient trop exigeants.

Messieurs Gilles Lamontagne et Pierre Duclos vous parlent là de bon sens... Avez-vous, messieurs, remarqué comme les jeunes vous écoutaient attentivement. Le dialogue fut superbe grâce à vous deux.

Cet été, embauchez un étudiant.



ma place
au soleil
Jacques Normand

Un attaché d'ambassade doit partir

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a confirmé hier l'ordre donné à un attaché de l'ambassade chinoise à Ottawa de quitter le pays.

Le ministre a expliqué cet ordre en affirmant que l'attaché avait eu des agissements "incompatibles avec son statut de diplomate." Lorsque pressé de questions par les conservateurs, hier, aux Com-

munes, M. MacEachen a dit qu'il ne s'agissait pas d'activités mettant en danger la sécurité de l'Etat.

Il a été impossible d'apprendre le nom de l'attaché en question.

LETTRES Auto-typist

• Tapées en quantité • Système automatique avec IBM SELECTRIC • Rapide - Bas prix - 1re qualité.
Renseignements: Mme HUGUETTE CHARBONNEAU
CENTRE DE DACTYLOGRAPHIE CAPITALE - 658-2115

L'Hydro tenue responsable

OTTAWA (PC) — Une société d'ingénieurs d'Ottawa tient l'Hydro-Québec responsable des inondations qui se sont produites en mai l'an dernier entre Maniwaki et la Pointe-Gatineau. La rivière Gatineau commença à sortir de son lit, entre ces municipalités, le 12 mai 1974. La crue des eaux a commencé après que l'Hydro-Québec eut ouvert le barrage Mercier.

La société d'ingénieurs R.L. Walker jette le blâme sur l'Hydro-Québec dans une étude qu'elle a faite à la demande du Service d'aide juridique de l'Outaouais.

Les inondations causèrent des dommages qui furent évalués à plusieurs millions de dollars.

Le rapport affirme que l'Hydro avait prévu cette situation et que par conséquent, elle aurait dû le prévenir.

Me Jules Barrière, directeur du Service d'aide juridique de l'Outaouais, a déclaré qu'avec ce rapport, "nous avons les preuves qui établissent la responsabilité de l'Hydro pour cette inondation, et nous pouvons maintenant entamer les procédures pour obtenir des compensations pour ses victimes".

L'Hydro-Québec a nié sa responsabilité dans cette affaire.

Doctorats d'honneur

A l'occasion de la cérémonie annuelle de la collation des grades, le 31 mai, l'université Laval confèrera des doctorats d'honneur à quatre personnalités canadiennes:

M. Jean Chapdelaine, qui, après avoir été ambassadeur du Canada dans plusieurs pays, est depuis dix ans délégué du gouvernement québécois en France.

M. Guy Roberge, ancien délégué général du Québec en Grande-Bretagne et ex-président de l'Office national du film, actuellement vice-président de la Commission canadienne des transports, à Ottawa.

M. Robert Gordon Robertson, secrétaire du cabinet pour les relations fédérales et provinciales, à Ottawa.

Docteur Hans Selye, professeur et chercheur, directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale de l'université de

place des quatre-bourgeois

XXXXXX

intersection des boulevards Duplessis et Quatre-Bourgeois

C'est 62 magasins et boutiques dont:

Bonimart CBS Kmart PHARMACIES JEAN COUTU PHARM. ESCOMPTES

Où vous trouverez:

- Vêtements • Bijoux • Cadeaux
- Alimentation • Restaurants
- Services bancaires
- Immeuble • Librairie

Bientôt LE MARCHE AUX PUCES ouvrira ses portes avec 20 NOUVELLES BOUTIQUES Unique en son genre, il regorge de nouveautés!

Stationnement gratuit et facile d'accès

DE LA CAPITALE

NORD

QUEST

EST

SUD

Boul. Duplessis

Boul. des Quatre-Bourgeois

Boul. Henri IV

HOCHELAGA

Ven. port de Québec

Venez nous visiter c'est facile par autobus circuits no 13 et 14 de la CTCUQ

Stationnement facile.

place des quatre-bourgeois

XXXXXX

intersection des boulevards Duplessis et Quatre-Bourgeois

La pause SKIPPY... Tout est dans le pot!



C'est pour ça que les enfants en raffolent...

Skippy prend soin d'enlever la peau et le germe des arachides, qui laissent un goût amer et obligent d'autres fabricants à compenser par un supplément de sucre.

Skippy n'emploie que les arachides U.S. No 1, les meilleures du monde. De plus, Skippy traite les arachides et contrôle la préparation de son beurre d'arachides avec un tel soin et des appareils si perfectionnés qu'il ne peut en résulter que le meilleur beurre d'arachides.

C'est pourquoi Skippy est le plus populaire à travers le monde.

La pause **SKIPPY...**
Tout est dans le pot!
Demandez-le aux enfants...

Pollack

• Mail St-Roch • Sainte-Foy • Galeries Chagnon, Lévis

Magasinez jeudi et vendredi jusqu'à
9h. p.m. Samedi jusqu'à 5h. p.m.

VENTE SOULIERS

Pour dames:

souliers sport, sandales et modèles habillés
dans tous les coloris dont on a envie ce printemps

Régulier
15⁹⁸ à 19⁹⁸

4⁹⁹

Régulier
22⁹⁸ à 32⁹⁸

7⁹⁹

Pour hommes:

les souliers souples ou fonctionnels pour le bureau
modèles sport ou habillé pour l'indispensable ou le superflu

Régulier
19⁹⁸

7⁹⁹

Régulier
24⁹⁸ et plus

9⁹⁹

Pour enfants:

marque réputée dans un assortiment de modèles
dans les pointures 5 à 8, et 8½ à 4.

Régulier
9⁹⁸ à 11⁹⁸

3⁹⁹

Notre vente d'entrepôt 4e étage, se continue
jusqu'à samedi le 3 mai inclusivement.

Mail St-Roch, souliers pour dames (2e), enfants (3e), hommes (rez-de-chaussée)
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur

UN BAS PRIX INCROYABLE POUR CET ENSEMBLE SPORT



Rég. 45.

29⁹⁹

Profitez dès maintenant des
beaux jours avec cet en-
semble 2 pièces d'allure
décontractée. Coupe mode
en coton et polyester sans
souci dans les teintes safari
de beige, marine, ou bleu
poudre. Tailles 36 à 46.

Mail St-Roch, sport pour hommes,
rayon 600, rez-de-chaussée
Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur